



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la santé

HESA



NUMÉRO 146



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 27 mai 2019

Président

M. Bill Casey

Comité permanent de la santé

Le lundi 27 mai 2019

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, Lib.)): Je déclare la réunion ouverte.

Bienvenue à tous à la réunion n° 146 du Comité permanent de la santé.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'accueillir M. Peterson, qui parlera de sa motion. Nous avons hâte d'entendre sa déclaration préliminaire.

Nous avons seulement 30 minutes à consacrer à tout ça, alors, monsieur Peterson, plus courte sera votre déclaration préliminaire, plus nous aurons l'occasion de vous poser des questions, mais vous avez 10 minutes, si vous les voulez à partir de maintenant.

M. Kyle Peterson (Newmarket—Aurora, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je comprends que c'est habituellement durant la période de questions qu'on obtient les renseignements les plus lucides, alors ma déclaration sera brève.

Pour commencer, je tiens à remercier le Comité de réaliser l'étude. Je sais que, à ce temps-ci de l'année, côté horaire, les comités ont beaucoup de pain sur la planche, alors je suis reconnaissant de l'effort fait par le Comité pour s'assurer de réaliser ce qui est, selon moi, une étude importante.

Je vais vous fournir un peu de renseignements contextuels sur la raison pour laquelle j'estimais qu'il s'agissait d'une motion d'initiative parlementaire importante à soumettre à la Chambre. J'ai prononcé mon discours à la Chambre, comme on doit bien sûr le faire lorsqu'on présente une motion d'initiative parlementaire. Je ne vais pas rappeler tout ce qui a été dit. Tout ça fait bien sûr partie du dossier public.

Cependant, d'un point de vue personnel, je suis maintenant le père de deux jeunes fils et je sais très bien à quel point il est de plus en plus difficile de s'assurer que les enfants — pas seulement les miens, mais aussi leurs amis et leurs pairs — soient aussi actifs que l'ont peut-être été les membres de ma génération dans leur jeunesse.

Étant jeune, j'ai eu la chance d'être le fils d'un professeur d'éducation physique et j'ai donc grandi avec ce qui était, selon moi, une très bonne compréhension de l'importance de l'activité physique, du jeu et de l'importance d'être tout simplement actif lorsqu'on est enfant. À ce moment-là, on ne l'apprécie pas à sa juste valeur, et on ne se rend même pas nécessairement compte de ce qui se passe. Avec le recul et lorsque j'ai regardé en arrière et que j'ai entrepris les recherches qui m'ont mené à présenter cette motion, je me suis rendu compte à quel point l'activité physique a été importante dans mon développement d'enfant et durant mes années collégiales et à quel

point cela aussi est essentiel pour le développement de mes pairs et à quel point j'ai été chanceux de grandir dans un tel environnement.

Malheureusement, mon père est décédé l'année des élections, en 2015, tout juste avant mon élection. Il n'a donc jamais pu me voir devenir député, mais une petite partie de moi lui dédie cette motion, qui est son legs. Voilà pourquoi c'est essentiel pour moi du point de vue personnel de le faire, mais c'est aussi important d'un point de vue universel et national.

J'ai parlé à des groupes d'intervenants partout au pays — et même dans ma collectivité locale; il y a d'excellents groupes de loisirs et d'activité physique dans nos collectivités locales —, et j'ai constaté que les gens reconnaissaient que le niveau d'activité des jeunes est un déterminant clé de leurs résultats futurs. En outre, même s'il s'agit de quelque chose de capital, les gens reconnaissaient, comme moi, que nous n'en faisons pas assez.

Il semble y avoir un consensus selon lequel il faut en faire plus. Les gens semblent aussi convenir qu'il s'agit d'une initiative cruciale et qu'il est vital de s'assurer que les enfants et les jeunes sont actifs, mais nous n'y arrivons pas.

J'ai donc poursuivi mes recherches, et le Bulletin de ParticipACTION a été produit par hasard quelques mois avant que je présente ma motion d'initiative parlementaire l'année dernière, si je ne m'abuse. Nous échouons; les données sont là, noir sur blanc. Je ne vais pas les passer en revue. Je sais que les représentants de ParticipACTION participeront aussi à l'étude et je crois qu'ils seront ici plus tard aujourd'hui ou demain; ils pourront évidemment vous parler de façon beaucoup plus éloquente que moi des résultats.

C'est clair pour n'importe quel observateur objectif que nous n'en faisons pas assez et que nous trahissons en cela nos enfants. À mesure que les recherches commencent à évoluer, soulignant l'importance de la santé mentale de nos enfants et le rôle bénéfique de l'activité physique sur la santé mentale des enfants ainsi que sur leur santé physique, je crois qu'il devient deux fois plus essentiel que ce ne l'était, vu notre compréhension des choses, il y a 10 ou 15 ans.

L'activité physique a toujours été considérée comme étant importante pour avoir des os et des muscles sains, maintenir un poids santé et réduire la prévalence d'affections, comme le diabète et des choses du genre, mais nous comprenons de plus en plus le rôle capital que joue l'activité physique des jeunes au chapitre de la santé mentale, de la résilience face à l'intimidation et de la capacité de gérer des situations stressantes.

Tout ça, selon moi, serait une solution très positive et une façon de s'assurer que les enfants de la prochaine génération seront en santé, aptes, forts et résilients. En outre, je ne crois pas que, en tant que gouvernement fédéral — ni, franchement, à l'échelon provincial et même à l'échelon municipal — nous en fassions assez pour nous assurer que nos enfants sont essentiellement en bonne santé.

Je crois qu'on a certaines des solutions sous les yeux. Je sais que vous allez me poser beaucoup de questions — et je pourrais en dire plus sur une bonne partie de tout ça —, mais l'objectif ultime de ma motion d'initiative parlementaire était tout simplement de promouvoir et de soutenir l'activité physique des jeunes Canadiens, c'est aussi simple que ça. Quelles recommandations — des recommandations concrètes et précises — le Comité peut-il formuler au gouvernement fédéral afin de veiller à ce que cet objectif soit atteint?

• (1535)

L'objectif, c'est simplement que chaque enfant soit actif. C'est aussi simple que ça.

La question est simple, mais la réponse, évidemment, est plus complexe.

C'est la raison pour laquelle je présente ma motion.

Comme je l'ai dit, j'ai deux jeunes fils. Nous les encourageons à être actifs physiquement, mais ils passent aussi plus de temps devant un écran que j'aimerais. Lorsque j'étais enfant, ça n'existait pas. Nous regardions la télévision de temps en temps, mais nous n'avions pas accès à du contenu 24 heures sur 24 sur des appareils qu'on peut avoir à portée de main peu importe où on se trouve. En tant que société, je crois que nous n'avons même pas commencé à comprendre les effets néfastes d'une telle réalité. Le gouvernement fédéral doit faire tout ce qu'il peut pour faciliter un mode de vie plus sain, comme publier des lignes directrices ou peu importe ce que nous pouvons faire pour promouvoir l'activité physique, parce que, lorsque les jeunes sont actifs physiquement, ils ne sont pas sur leur tablette ou leur iPad et ils ne regardent pas Netflix. Ils font des choses qui, présumément, sont plus productives pour eux et plus bénéfiques pour leur développement.

C'est une autre chose que j'aimerais souligner. Il existe une disparité marquée entre les jeunes filles et les jeunes garçons, cela m'a sauté aux yeux. Les garçons ne sont pas assez actifs, mais c'est encore pire du côté des filles. J'imagine qu'il y a une myriade de raisons qui expliquent cet état de choses, mais je ne crois pas que ce soit juste, dans un premier temps, de ne pas encourager tous les jeunes à être sains et actifs, et, lorsqu'il y a une disparité entre les sexes, c'est doublement injuste. En tant que gouvernement fédéral, nous devons faire ce que nous pouvons pour nous assurer que les jeunes filles sont aussi actives que les jeunes garçons et qu'elles ont les mêmes occasions et la même motivation d'être actives.

On peut regarder beaucoup de sous-secteurs différents et de cultures — il y a des différences dans toutes les cultures à l'échelle canadiennes —, mais je crois qu'il faut veiller à ce que tout le monde atteigne un niveau qui garantira la santé des enfants à l'avenir. Les avantages sont incontestables.

Cela dit, je m'en remets à vous, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Lorsque j'ai entendu la motion pour la première fois, l'image que j'ai eue en tête, c'est ce que j'avais vu en allant dans une école secondaire et en voyant des files interminables de jeunes, un à côté de l'autre, assis sur le sol, des deux côtés du corridor, les yeux rivés sur leur iPhone. Il y a 20 ans, ils auraient été dehors en train de faire quelque chose.

M. Kyle Peterson: Oui.

Le président: Monsieur Ouellette, je tiens à vous remercier d'avoir aidé à préparer tout ça. C'était votre idée, et je vous donne une note parfaite. Je suis heureux que vous soyez là.

Madame Damoff, vous êtes la première. Vous allez séparer votre temps avec M. Ouellette, si j'ai bien compris.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Oui. Merci, monsieur le président.

Monsieur Peterson, je tiens à vous remercier d'avoir présenté une telle motion. J'ai été honorée de l'appuyer. C'est quelque chose qui me tient aussi beaucoup à cœur. Ce n'est pas seulement une question de jeunes qui participent à des sports. L'objectif, c'est que les jeunes soient actifs chaque jour, qu'ils intègrent l'activité physique dans leurs activités quotidiennes.

C'est la semaine vélo-boulot/école. On ne voit pas assez de jeunes qui se rendent à l'école ou vont chez leur ami en vélo ou à pied. Selon moi, l'une des raisons qui expliquent cette situation — ou, en tout cas, c'est quelque chose que j'entends tout le temps — c'est que les parents n'ont pas l'impression que leurs enfants sont en sécurité parce qu'il manque de trottoirs ou de pistes cyclables.

Notre gouvernement investit des milliards de dollars dans les projets d'infrastructure. Dans l'un des volets, les municipalités peuvent présenter des demandes pour de l'infrastructure de transport actif, ce qui signifie une infrastructure cyclable ou piétonnière. Bon nombre l'ont fait. Croyez-vous que le gouvernement pourrait faire du meilleur travail pour promouvoir ce volet et dire aux municipalités qu'elles peuvent présenter des demandes pour avoir accès à des fonds? Nous savons que les investissements dans l'infrastructure de transport actif représentent une des façons les moins coûteuses de récupérer leur investissement pour les municipalités. Certaines le font, mais d'autres ne le font pas.

Croyez-vous que nous pourrions faire un meilleur travail à cet égard?

M. Kyle Peterson: Pour répondre franchement, oui. Je ne crois pas que nous en faisons assez pour sensibiliser les intervenants. Je ne suis même pas nécessairement convaincu qu'on en fait assez en ce qui a trait au montant investi accessible pour ce genre de choses. J'ai l'impression que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle en s'assurant que l'infrastructure physique est là pour promouvoir un mode de vie sain.

On ne veut pas aborder la question de l'éducation, c'est évidemment de compétence provinciale. Il y a beaucoup d'infrastructures municipales, aussi, mais je ne crois pas que le gouvernement fédéral, de façon générale, en fait assez pour s'assurer que les gens savent qu'il y a de l'argent accessible pour l'infrastructure ou pour rendre les fonds d'infrastructure accessibles.

C'est un exemple concret de la façon dont le gouvernement fédéral peut jouer un rôle pour promouvoir l'activité physique des jeunes: des investissements dans l'infrastructure.

• (1540)

Mme Pam Damoff: Le Fonds pour l'infrastructure de transport en commun inclut le transport actif, mais lorsque je parle à d'autres députés et aux gens de Canada Bikes et de Canada Walks, je constate que les gens ne présentent pas de demandes à cet effet.

M. Kyle Peterson: Non. Et c'est en partie parce que, en tant que députés individuels, nous devons tous informer nos électeurs, et nos intervenants de ce qui est accessible. Je sais que nous faisons tous de notre mieux à cet égard, mais je crois qu'il faudrait peut-être accroître le niveau de promotion.

Mme Pam Damoff: D'accord.

Monsieur Ouellette, voulez-vous le reste de mon temps?

M. Kyle Peterson: Puis-je ajouter quelque chose?

Si vous regardez les comparaisons, vous verrez que le cas du Japon est très intéressant. On n'y construit pas d'école située à plus de 4 kilomètres de là où vivent les étudiants qui la fréquentent. Tout le monde au Japon marche pour aller à l'école. Ils marchent 20 minutes par jour pour se rendre à l'école, puis 20, pour revenir, ce qui signifie 40 minutes par jour, en moyenne, et je ne parle pas de tout le reste.

On n'a pas cette notion au Canada. Vous savez, je sais qu'il y a des différences géographiques et météorologiques entre le Japon et le Canada. Je ne veux pas laisser entendre que les jeunes devraient marcher 16 kilomètres par jour dans la neige pour aller à l'école, sur des routes pentues à l'aller et au retour, mais peut-être que, une fois par mois, on pourrait mettre en place une sorte d'initiative d'autobus scolaire pédestre, et la personne qui vit le plus loin va cogner chez la prochaine personne, puis sur la troisième. Lorsque le groupe d'étudiants arrive à l'école, ils sont 15 ou 20 à avoir marché 3 ou 4 kilomètres ensemble. De cette façon-là, ils ont fait leur exercice pour la journée et ils ont favorisé la sensibilisation. Et c'est sécuritaire, aussi. Je crois que ce genre de choses doit être mis en place.

L'autre enjeu que j'ai constaté, aussi, c'est que nous ne laissons plus nos enfants jouer dehors comme avant. Les gens disent que ce n'est plus sécuritaire. C'est peut-être vrai, mais je crois que nous devons faire une distinction entre ce qui est risqué et ce qui n'est pas sécuritaire. Tout est risqué, non? C'est ce qui est drôle, l'ironie dans tout ça. Si vous parlez aux gens de Diabète Canada, qui font du bon travail pour sensibiliser les gens à la prévalence du diabète, vous apprendrez qu'on est exposé, si je ne me trompe pas, à un risque de près de 10 % de contracter le diabète en raison d'un mode de vie sédentaire.

Je crois que, au Canada, le risque d'enlèvement est de moins de 1 sur 13 millions, si on regarde ça tout simplement du point de vue des probabilités. Les gens croient agir de façon sécuritaire en gardant leurs enfants à l'intérieur parce qu'ils pensent ainsi les protéger, alors que, en fait, ils leur font probablement plus de mal qu'autre chose, et c'est un préjudice beaucoup plus prévisible. C'est quelque chose de culturel, et un changement d'attitude est nécessaire.

C'est quelque chose qui a changé depuis mon adolescence. Je l'ai remarqué parce qu'il y a eu quelques cas locaux d'enlèvement dans mon quartier. Les gens ont été sensibilisés et ne laissaient plus sortir leurs enfants.

La notion qui fait actuellement l'objet de recherche — l'étude vient de commencer —, c'est ce que certaines personnes appellent les « enfants en liberté ». Il faut revenir à cette notion d'enfants en liberté. Il faut dire aux jeunes d'aller jouer dehors et de revenir lorsqu'il commence à faire noir ou lorsque c'est l'heure de manger. Ça n'avait rien de révolutionnaire lorsque j'avais 8, 10 ou 12 ans: c'était la norme. Nous nous sommes beaucoup éloignés de ça en 30 ans.

M. Robert-Falcon Ouellette (Winnipeg-Centre, Lib.): C'est intéressant que vous le mentionniez, parce que, à Winnipeg, les CEF, les services à l'enfance et à la famille, sont intervenus à un certain nombre d'occasions dans des situations où des jeunes jouaient dehors, dans leur cour arrière. Ils sont intervenus pour dire: « Votre enfant ne devrait pas être seul » et ils ont tenté d'intervenir, c'est donc un enjeu lié à la protection de l'enfance.

M. Kyle Peterson: Oui.

M. Robert-Falcon Ouellette: Monsieur Peterson, merci beaucoup de votre témoignage lucide. Pouvez-vous nous parler rapidement des familles qui sont peut-être plus pauvres. Quel niveau

de soutien les gouvernements devraient-ils leur fournir pour s'assurer que les gens ont accès à des services de loisir à l'échelon municipal et à l'échelon provincial, plutôt que, par exemple, de poursuivre le modèle olympique, qui fournit aux athlètes d'élite beaucoup plus de soutien? Quel niveau de soutien devrait-on consacrer à s'assurer que tout le monde peut participer à des activités sportives?

M. Kyle Peterson: Eh bien, c'est une très bonne question. Il est évidemment important que tout le monde ait les mêmes occasions, mais il faut faire une distinction entre le sport, les loisirs et l'activité physique.

Quand je parle de sport, j'entends les sports organisés. Il faut peut-être payer des frais et se joindre à une équipe, et il y a des entraîneurs, des entraînements, des techniques et des compétences. C'est parfait, évidemment, et c'est important: c'est une bonne façon d'être actif, mais on n'a pas besoin de participer à un sport pour être actif. C'est de ça qu'il faut s'éloigner un peu.

Il faut encourager les gens à jouer dehors et encourager les municipalités à dire — lorsqu'ils bâtissent un quartier — que le constructeur doit construire un parc dans le milieu. Ce sont des choses simples comme ça. Il faut encourager les jeunes à jouer dehors, à être actifs, à participer à des activités physiques, à apprendre à jouer, à apprendre à attraper une balle et à apprendre à courir. On apprend seulement ces choses en les faisant.

Je crois aussi que tout ce que nous pouvons faire pour promouvoir la participation des enfants — peu importe le niveau — est important, et tout ce que nous pouvons faire pour surmonter le défi de la pauvreté à cet égard est important. Évidemment, je n'ai pas les réponses quant à ce à quoi ça pourrait ressembler, mais, assurément, les revenus des parents des enfants ne devraient pas constituer un facteur déterminant du niveau d'activité physique des jeunes.

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

Le temps est écoulé, désolé.

Nous passons maintenant à Mme Gladu.

• (1545)

Mme Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Peterson. Je crois que votre père serait très fier que vous présentiez une telle motion en tant que député.

C'est assurément un enjeu important. Lorsque nous parlons du besoin de nous assurer que les enfants font plus d'activité physique, évidemment, si on regarde le nombre d'heures dans une journée, ils sont parfois à l'école, et ils sont parfois à l'extérieur de l'école. Si on veut accroître le niveau d'activités... J'aime votre idée sur la possibilité de marcher pour aller à l'école, parce que les jeunes ne seraient pas seuls, et je crois que les parents sont préoccupés à l'idée de laisser leur enfant marcher seul, en raison de l'augmentation des cas de rapt d'enfant.

Seriez-vous en faveur de rendre l'éducation physique obligatoire dans les écoles, de la maternelle jusqu'à l'école secondaire?

M. Kyle Peterson: Oui, d'un point de vue personnel, je crois absolument qu'il devrait y avoir de l'éducation physique à l'école à tous les niveaux.

Mme Marilyn Gladu: C'est une compétence provinciale, mais je crois que le gouvernement fédéral pourrait formuler des recommandations.

Pour ce qui est des activités parascolaires, j'ai été élevée un peu comme vous: nous jouions dehors jusqu'à ce que les lampadaires s'allument, puis, nous rentrions à la maison. Les enfants jouaient ensemble, et il n'y avait pas de problème à ce qu'on aille au parc, parce que les parents n'étaient pas préoccupés lorsqu'ils ne nous voyaient pas, mais je crois que votre idée de construire des parcs au centre des quartiers, là où les gens peuvent garder leurs jeunes à l'œil est préférable.

Il y a peut-être d'autres mesures, comme le fait d'avoir — je déteste dire ça — des vérifications de sécurité, mais quelque chose du genre ou des centres communautaires sécuritaires où les enfants peuvent jouer.

Qu'en pensez-vous?

M. Kyle Peterson: Oui. Il y a probablement beaucoup d'exemples de choses que nous ne faisons pas et que nous pourrions faire, et je suis sûr qu'il y a des gens qui en savent beaucoup plus que moi à ce sujet. Si les gens ne laissent pas leurs enfants jouer dehors parce qu'ils craignent pour leur sécurité, c'est une préoccupation légitime, et il faut l'aborder d'une façon ou d'une autre, parce que, pour moi, c'est un obstacle qu'on pourrait facilement surmonter grâce à un certain nombre de mesures différentes.

Mme Marilyn Gladu: Lorsqu'on parle des activités parascolaires, c'est très dispendieux de pratiquer certains sports, comme le hockey. Il y avait le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants de 1 200 \$ par enfant, et les gens aimaient beaucoup cette mesure incitative, qui visait à s'assurer que les gens participent à des activités physiques.

Êtes-vous favorable à une telle mesure?

M. Kyle Peterson: J'ai moi aussi effectué certaines recherches relativement au crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Le ministère des Finances réalise ses analyses, et le résultat, c'est que pas un enfant de plus n'a été actif en raison de la mesure, ce qui semble un peu contre-intuitif, mais le rapport explique que les gens qui pouvaient déjà payer pour que leurs enfants participent à des activités sportives bénéficiaient du crédit, mais que les gens qui ne pouvaient pas se le permettre n'avaient toujours pas assez d'argent d'entrée de jeu pour inscrire leurs enfants.

Pour répondre à votre question plus générale, je suis favorable à toute mesure fiscale qui encouragera les enfants qui, sinon, ne participeraient pas à un sport, à le faire, et cela n'a pas nécessairement à être une mesure du gouvernement fédéral. Un certain nombre d'organisations sans but lucratif du secteur privé font justement cela.

Le gouvernement fédéral a peut-être un rôle à jouer pour encourager tout ça, en fournissant les avantages fiscaux nécessaires. Je crois que Canadian Tire, qui est très actif dans ma collectivité, fournit de l'équipement gratuitement à des enfants admissibles pour qu'ils puissent jouer au hockey.

Je crois qu'il faut prendre en considération tout ce que le gouvernement fédéral peut faire pour encourager des enfants sédentaires à devenir actifs.

Mme Marilyn Gladu: Oui. Je crois que c'est bien.

Je viens d'une région rurale, et, très souvent, il n'y a pas d'autobus pour ramener les enfants chez eux après les activités parascolaires. En outre, fréquemment, les écoles ont coupé les salaires des enseignants pour offrir les activités parascolaires. Les enseignants doivent donc le faire de façon bénévole.

Seriez-vous en faveur de travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour trouver une façon de s'assurer que les

enfants bénéficient d'enseignants qui acceptent de réaliser les activités parascolaires et qu'ils ont accès à du transport afin de pouvoir y participer?

M. Kyle Peterson: Oui. Je serais heureux de soutenir toute mesure permettant de promouvoir plus d'activités physiques. Évidemment, nous ne pouvons pas imposer notre volonté aux provinces, aux commissions scolaires ni faire quoi que ce soit du genre.

Mme Marilyn Gladu: Non, bien sûr. Ce serait tout simplement une recommandation amicale.

Beaucoup de personnes préfèrent les sports d'équipe, mais pas tout le monde. De quelle façon pouvons-nous inciter les gens à pratiquer des sports individuels, comme la course?

M. Kyle Peterson: Oui, je sais. C'est très intéressant. Bien sûr, chaque sport au Canada possède son organisation nationale, et j'ai rencontré l'association-cadre qui les représente toutes. Ces gens font de l'excellent travail pour promouvoir leur sport dans les collectivités et auprès des gens pour les faire participer. Évidemment, ils veulent que plus de personnes participent, et ce, peu importe le sport, et, en fait, ça n'a même pas nécessairement à être un sport. Je ne veux pas qu'on pense seulement aux sports. Il y a beaucoup d'activités physiques, comme la danse, bien sûr. Il faut envisager tout ça d'un point de vue plus général, mais toute aide que nous pouvons donner aux organisations à des fins d'autopromotion sera aussi bénéfique.

Bien sûr, certains enfants s'en tirent mieux dans différents sports que d'autres, mais je crois qu'il y a un sport pour chaque enfant. C'est peut-être tout simplement que l'enfant ne le connaît pas encore, et il pourrait donc y avoir quelque chose comme une « journée pour essayer un sport » dans le cadre duquel un enfant pourrait essayer 30 sports différents en un après-midi afin de se faire une idée. Je crois qu'on devrait envisager ce genre de chose.

Mme Marilyn Gladu: C'est une bonne idée.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président? Une minute? C'est bien.

En ce qui a trait à l'estime de soi, je suis l'une de ces enfants qui sont toujours choisis en dernier à l'école au moment de faire les équipes en vue d'une activité sportive. En effet, j'étais dégingandée et en poussée de croissance. De nos jours, les éducateurs essaient de protéger l'estime de soi des enfants. Tous ceux qui participent à des activités d'athlétisme ont droit à un ruban et ce genre de choses. Croyez-vous qu'il faut prendre des mesures relativement à ces genres de situations, parce qu'il y a encore des enfants qui ne sont peut-être pas les favoris?

● (1550)

M. Kyle Peterson: Je crois que, pour qu'un sport puisse avoir une incidence positive sur les enfants, ceux-ci doivent se sentir bien à l'idée d'y participer. C'est un sport qui ne décourage peut-être pas les enfants s'ils sont choisis en dernier, mais chaque enfant est différent, n'est-ce pas?

Je crois que tout ce que nous pouvons faire pour promouvoir l'estime de soi, la confiance en soi et la confiance en général chez un enfant... Après avoir pratiqué le sport, l'activité ou le loisir auxquels ils participent, ils devraient se sentir mieux par rapport à eux-mêmes, et pas pire. Autrement, c'est inutile. On retrouve beaucoup d'études sur cet aspect, et il y a des experts beaucoup plus calés que moi dans ce domaine, mais un enfant devrait se sentir bien après avoir participé à une activité physique; autrement, nous échouons, et le processus échoue.

Mme Marilyn Gladu: Très bien. Merci.

Le président: Merci.

Madame Quach, bienvenue au Comité.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach (Salaberry—Suroît, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie M. Peterson. Personne n'est contre la vertu et tout le monde s'entend sur le fait que les jeunes ont besoin de bouger davantage.

Il y a eu plusieurs études, dans la dernière législature, sur l'activité physique chez les jeunes. Entre autres, Patrimoine canadien a fait des études sur les jeunes filles, les femmes et le sport ainsi qu'une autre étude sur les Autochtones et le sport. Il y a aussi eu des études sur les produits transformés et le manque d'activité physique chez les jeunes.

Je me demande en quoi cette motion est différente et ce qu'elle apporte de façon constructive à la discussion relativement aux rapports qui ont déjà été produits et aux recommandations. Les recommandations vous ont-elles semblé insatisfaisantes? Les groupes auxquels vous avez parlé ont-ils dit que la Vision commune qui avait été élaborée était incomplète ou insuffisante?

Pourquoi avez-vous décidé quand même de déposer cette motion et de ne l'étudier qu'en deux séances? En deux séances, qu'est-ce que cela apportera de plus que ce qui a déjà été fait?

[Traduction]

M. Kyle Peterson: Merci de poser la question.

Je sais que votre collègue, M. Davies, l'a soulevée à la Chambre, mais cette motion est très distincte de la Vision commune, à bien des égards.

L'initiative de la Vision commune fait de l'excellent travail, et c'est fantastique. Je l'ai lue dans son intégralité et l'ai mentionnée dans mes deux discours, et j'ai aussi demandé à un analyste de la Bibliothèque du Parlement de me préparer un petit rapport sur les distinctions et sur ce qui manque, et il manque un certain nombre de choses.

Tout d'abord, si vous parlez de la Vision commune avec des intervenants, la plupart des gens croient que c'est une mesure positive et estiment que c'est de l'excellent travail, mais certaines des recommandations ne sont pas aussi précises, concises ou concrètes qu'elles devraient l'être. Il s'agit presque plus d'un énoncé de principe que de mesures concrètes, et c'est beaucoup plus vaste que mon étude.

Mon étude porte sur la promotion de l'activité physique chez les jeunes Canadiens. La Vision commune concerne l'ensemble des Canadiens et mise sur un certain nombre de choses, y compris les bienfaits physiques de l'exercice. Il y est un peu question des bienfaits pour la santé mentale, mais on s'intéresse surtout aux bienfaits physiques et à la façon d'amener non seulement les jeunes, mais aussi les adultes et les Canadiens âgés à y participer également.

Ma motion est beaucoup plus précise, en ce sens qu'elle porte principalement sur les jeunes, et pas seulement sur les bienfaits physiques, mais précisément, je crois, sur les bienfaits pour la santé mentale. L'intimidation est en hausse chez les jeunes. Les enfants doivent résister davantage à l'intimidation, et les données probantes montrent que des jeunes physiquement actifs résistent plus à l'intimidation. Ils sont en mesure de composer avec l'intimidation et sont moins susceptibles de devenir des intimidateurs parce qu'ils aiment l'esprit d'équipe. Ils ont évolué dans des environnements où ils ne sont pas la personne la plus importante, et les sports créent ce

type d'écosystème dans lequel vous comptez sur les autres. Les données scientifiques indiquent ce fait.

Je ne le dis pas pour dénigrer, rejeter ou déprécier l'initiative Vision commune en aucun cas. En fait, je pense qu'elle devrait guider certaines des recommandations que nous présentons aujourd'hui. Je vais laisser ma copie si les analystes n'en ont pas, mais c'est facilement accessible. Vous pouvez y jeter un coup d'œil, puis examiner le bulletin de ParticipACTION qui a été publié, presque en même temps, soit dit en passant. ParticipACTION était un des groupes qui ont travaillé sur Vision commune. Il y a un certain chevauchement pour cette raison, bien sûr.

• (1555)

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Quelles mesures concrètes visez-vous exactement, au moyen de votre motion?

Dans le fond, vous avez parlé d'initiatives intéressantes, notamment construire des écoles à quatre kilomètres, comme au Japon, et faire en sorte qu'il y ait des parcs, mais ces mesures sont souvent de compétence provinciale ou même municipale.

Comment le fédéral peut-il s'imposer là-dedans sans empiéter sur les responsabilités provinciales ou municipales, à part par le financement?

[Traduction]

M. Kyle Peterson: Comme il peut y en avoir dans tout.

Une autre différence fortuite, et cela va vous intéresser, c'est que le Québec ne fait pas partie de Vision commune, donc toutes les recommandations qui sont issues du Comité s'appliqueront également au Québec, tandis que ce ne sera pas le cas de Vision Commune. Le Québec n'a pas participé à Vision commune. C'est unique.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Savez-vous pourquoi?

[Traduction]

M. Kyle Peterson: Je crois que c'était son propre choix. Je sais qu'il y a une note en bas de page au début qui dit ceci: « Bien que le Québec ne soit pas opposé aux principes qui sous-tendent [cette] Vision, il a ses propres programmes », etc. Il s'est retiré.

Il est donc important pour les Québécois et vos électeurs que le gouvernement fédéral joue un certain type de rôle par rapport à ce qui devrait être fait. Je crois que le gouvernement fédéral...

Vous avez raison. Une partie de cette compétence est provinciale et municipale, et nous ne voulons pas marcher sur les pieds de personne, mais si cela nous limitait, le gouvernement fédéral aurait très peu de travail à faire dans ce domaine. Tout intervenant à qui vous parlez dans l'ensemble du Canada croit que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer et que nous ne l'avons pas fait.

Le rapport...

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Pouvez-vous donner des exemples concrets? Je suis d'accord avec vous, mais quelles initiatives voulez-vous que le fédéral mette sur pied?

[Traduction]

M. Kyle Peterson: J'aimerais que le gouvernement fédéral... Je veux dire, je ne veux pas proposer que l'on fasse des recommandations, mais j'aimerais recommander qu'on mette sur pied du financement et que l'argent soit consacré à ces recommandations. La Vision commune est excellente, parce qu'elle a réuni tous les ministres des Sports du pays, à l'exception de celui du Québec. Pourquoi ne pourrions-nous pas le faire tous les trimestres et rendre des comptes sur ce qui est fait? Pourquoi ne devraient-ils pas rendre des comptes au Parlement sur les pratiques exemplaires qui fonctionnent? Pourquoi ne pouvons-nous pas nous assurer qu'il y a des fonds pour les organisations sportives, organisations récréatives et communautaires afin de faire en sorte que plus d'enfants participent à des sports? Nous devrions financer des recherches qui montrent pourquoi l'activité physique aide la santé mentale des jeunes. Rien de tout ça n'est fait en ce moment, et c'est une honte, parce que tout le monde est très près de comprendre que c'est une chose importante à faire.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral peut abattre les cloisons et juste communiquer les renseignements. Un très grand nombre de bons groupes font de très bonnes choses, et beaucoup d'entre eux ne savent même pas ce que les autres groupes font. Même si le gouvernement fédéral ne fait rien d'autre que jouer un certain rôle pour mettre tous ces groupes en communication, je crois que nous serions dans une meilleure position que nous l'étions il y a 6 ou 12 mois. Il y a beaucoup de pain sur la planche, et je n'ai pas tendance à souscrire à la notion selon laquelle on dit « Oh, cela relève de la compétence des provinces, et le gouvernement fédéral ne devrait pas le faire », parce que ce n'est pas fait. Nous devrions intensifier nos efforts.

Si j'étais député d'un parlement provincial, je ferais probablement la même chose et je dirais: « Agissons ». Toutefois, nous sommes des députés fédéraux en ce moment, et le travail ne se fait pas. Il nous incombe de faire ce que nous pouvons, je crois, pour contribuer à ce travail.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Peterson, d'avoir soulevé cette question et de nous aider à comprendre certaines des difficultés.

Nous allons nous arrêter pour un instant pendant que nous invitons l'Agence de la santé publique du Canada à venir s'asseoir. Nous allons suspendre les travaux un instant.

Merci beaucoup, monsieur Peterson.

• (1555) _____ (Pause) _____

• (1600)

Le président: Je vous remercie tous de vous être réunis si rapidement.

Nous souhaitons maintenant la bienvenue à l'Agence de la santé publique du Canada pour une autre séance d'une demi-heure. Nous accueillons Mme Gerry Gallagher, directrice exécutive, Centre de la prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé; et M. Andrew MacKenzie, directeur, division des comportements, environnements et longévité, Centre de surveillance et de recherche appliquée.

Vous avez 10 minutes pour présenter votre déclaration, mais si vous pouviez resserrer cela un peu, nous aurions plus de temps pour les questions.

Allez-y. Vous avez 10 minutes.

[Français]

Mme Gerry Gallagher (directrice exécutive, Centre de la prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé, Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada): Bonjour, tout le monde.

[Traduction]

Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici; c'est un réel plaisir. Je présenterai mon exposé en mon nom et au nom de M. MacKenzie, mais nous serons tous les deux prêts à répondre à vos questions par la suite.

Nous sommes heureux d'être ici pour nous adresser au Comité au sujet du rôle de l'Agence de la santé publique du Canada dans l'amélioration du niveau de condition physique et d'activité physique des jeunes Canadiens.

Comme vous le savez, la grande majorité des Canadiens ne font pas assez d'activité physique. Au moins 8 adultes sur 10 et 6 enfants et jeunes sur 10 ne respectent pas les lignes directrices recommandées en matière d'activité physique. Nous savons aussi qu'il existe des différences marquées selon le sexe pour le groupe d'âge de 5 à 17 ans, où seulement une fille sur quatre répond actuellement aux lignes directrices en matière d'activité physique, comparativement à près de deux garçons sur quatre.

L'activité physique régulière pendant l'enfance contribue à une bonne santé physique et mentale, comme on l'a mentionné plus tôt. Nous savons aussi qu'elle réduit le risque de maladies chroniques plus tard dans la vie, comme le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires et de nombreuses formes de cancer.

L'activité physique offre également des avantages pour le développement social des jeunes, y compris l'amélioration de la confiance en soi, du rendement scolaire et de la résilience.

Voici maintenant une partie du rôle que l'Agence de la santé publique du Canada est appelée à jouer.

[Français]

À l'Agence de la santé publique du Canada, notre rôle consiste à aider tous les Canadiens à être plus actifs physiquement dans des milieux sécuritaires et responsables. À cette fin, nous obtenons des données de surveillance pour mieux comprendre les tendances et les modèles liés aux maladies chroniques, y compris les facteurs qui nous mettent à risque et ceux qui protègent notre santé. Nous recueillons, produisons et diffusons des données probantes pour éclairer et guider les politiques et les programmes des intervenants. Nous concevons, mettons à l'essai et intensifions les interventions pour promouvoir un mode de vie sain et prévenir les maladies chroniques.

Nous faisons cela en collaboration avec des partenaires internes et externes du secteur de la santé, car tout le monde a un rôle à jouer dans ce domaine.

[Traduction]

Voici quelques faits, activités précises et activités de surveillance.

L'Agence mesure régulièrement les niveaux d'activité physique, du comportement sédentaire et du sommeil chez les Canadiens de 5 ans et plus et elle rend des comptes à ce sujet. Nous examinons également les tendances de l'activité physique où différents groupes de Canadiens vivent, apprennent, jouent et travaillent. Cette information du Système de surveillance des maladies chroniques et de l'Initiative pancanadienne de déclaration des inégalités en santé est accessible sur une plateforme interactive en ligne.

Grâce au financement et au soutien scientifique, nous soutenons également la Société canadienne de physiologie de l'exercice, que vous entendrez après la pause, dans le cadre de l'élaboration des Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour la petite enfance, les enfants et les jeunes. Elles ont été élaborées en collaboration avec d'autres intervenants et chercheurs nationaux et internationaux.

Ces directives, fondées sur des données probantes, sont utilisées par les parents, les professionnels de la santé et de l'éducation, les cliniciens, les décideurs et d'autres intervenants pour orienter la surveillance et les interventions auprès des jeunes partout au pays.

[Français]

Les lignes directrices sont promues par le truchement d'un outil amusant et interactif intitulé « Crée ta journée idéale », qui encourage les jeunes Canadiens à être plus actifs physiquement.

•(1605)

[Traduction]

Fait important, les directives se fondent sur une diversité de moyens différents — le sport et d'autres formes d'activité physique quotidienne — par rapport à cette notion qui consiste à construire sa meilleure journée.

Pour ce qui est des principales initiatives, l'Agence de la santé publique du Canada travaille de façon novatrice avec un éventail de partenaires pour accroître la portée et l'incidence des subventions, des contributions et des investissements, en mettant l'accent sur l'obtention de résultats mesurables pour les Canadiens qui sont moins actifs.

L'Agence a investi 112 millions de dollars et recueilli 92 millions de dollars en financement non gouvernemental par l'intermédiaire du programme intitulé « Partenariats plurisectoriels pour promouvoir les modes de vie sains et prévenir les maladies chroniques ». Le programme finance des projets qui visent à créer des environnements favorables sur les plans social et physique et à s'attaquer aux facteurs de risque commun des grandes maladies chroniques, y compris l'inactivité physique et le comportement sédentaire, la mauvaise alimentation et le tabagisme. On les désigne couramment comme les facteurs de risque communs des maladies chroniques.

Par exemple, l'Agence a investi 5 millions de dollars sur cinq ans dans un projet d'activité physique intitulé « Build Our Kids' success », ou BOKS en abrégé. C'est un programme d'activité physique avant l'école pour aider les enfants du primaire à améliorer leur santé physique et mentale. Plus de 1 300 écoles se sont inscrites au programme et 58 000 élèves y ont participé dans l'ensemble des provinces et des territoires, donc la participation a augmenté au fil du temps.

Les résultats d'évaluation indiquent que les enfants font en moyenne 30 % plus de pas les jours du programme BOKS que les autres jours des programmes. Fait intéressant, les administrateurs d'école ont signalé une réduction des comportements négatifs à l'école, qu'ils attribuent assurément au programme. Les améliorations comprennent une concentration accrue, une meilleure préparation et

une plus grande volonté à commencer la journée et d'autres avantages pour certains élèves qui avaient peut-être des problèmes dans la salle de classe avant le programme.

Il est intéressant de souligner que le budget de 2018 s'est aussi engagé à fournir 25 millions de dollars sur cinq ans pour soutenir ParticipACTION. Nous entendrons sous peu des collègues de ParticipACTION, qui est administré par l'entremise de l'Agence de la santé publique du Canada. Ce programme vise à accroître la participation des Canadiens à des activités physiques quotidiennes dans le cadre de l'initiative « Soyons actifs ». Cet investissement vise à changer les normes sociales grâce à des partenariats plurisectoriels à long terme et à la coordination de l'éducation et de l'engagement du public pour inciter les gens à bouger plus et à moins s'asseoir, plus souvent.

[Français]

Tantôt, nous avons mentionné la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Comme l'activité physique est une responsabilité partagée, le ministre fédéral de la Santé collabore étroitement avec d'autres ministres fédéraux, ainsi que les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la santé, du sport, de l'activité physique et des loisirs par l'entremise des mécanismes intergouvernementaux.

[Traduction]

En juin 2018, l'initiative « Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada: Soyons actifs » a été lancée. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et un large éventail d'organisations et de partenaires ont élaboré ce cadre stratégique collaboratif. Ils mobilisent les efforts pour aider tous les Canadiens et toutes les collectivités à bouger davantage et à s'asseoir moins, grâce aux différents atouts que différents types de partenaires peuvent apporter à la table pour faire avancer ce défi important.

Sur la scène internationale, les efforts du Canada en matière d'activité physique s'harmonisent avec les orientations stratégiques internationales actuelles et y contribuent, car nous ne sommes pas le seul pays qui fait face à ce défi. Le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et prend des mesures pour la mettre en œuvre. Cela comprend le droit au jeu et aux loisirs, ainsi que le droit à la meilleure santé possible.

En mai 2018, lors de la 71^e Assemblée mondiale de la Santé, le Canada a approuvé le Plan d'action mondial pour l'activité physique 2018-2030.

En septembre 2018, le Canada a adopté la déclaration lors de la troisième réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les maladies non transmissibles. Ce terme est utilisé de manière interchangeable avec les maladies chroniques, auxquelles j'ai fait allusion plus tôt. La déclaration est un plan visant à accélérer une mesure de prévention et de contrôle des maladies non transmissibles — car, dans de nombreux cas, nous savons quoi faire pour prévenir les maladies chroniques majeures — et pour faire avancer nos engagements à l'égard des objectifs de développement durable pour 2030. L'activité physique est un élément clé pour respecter ces engagements.

En terminant, je tiens à remercier le Comité de m'avoir invitée à parler des contributions de l'Agence de la santé publique du Canada à cette question importante.

[Français]

Grâce à l'information, aux données probantes, à l'innovation et aux partenariats, nous poursuivons nos efforts pour aider tous les jeunes Canadiens à bouger davantage et à s'asseoir moins là où ils vivent, apprennent, se divertissent et travaillent.

●(1610)

[Traduction]

M. MacKenzie et moi serons heureux de répondre à vos questions. Merci.

Le président: Merci beaucoup. Vous avez fini rapidement, c'est parfait.

Nous allons commencer par Mme Sidhu. Je crois savoir que vous allez partager votre temps avec Mme Damoff.

Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à vous tous d'être ici.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon collègue d'avoir présenté la motion 206. Je l'ai appuyée et j'en ai parlé. Je suis présente d'un caucus multipartite sur le diabète. Je sais que l'obésité est un grand facteur de risque pour les maladies et je crois que nous imposons un lourd fardeau au système de soins de santé. Les taux d'obésité ne cessent d'augmenter, comme vous le savez.

Nous devons faire beaucoup plus. Comme vous l'avez dit, il s'agit d'une responsabilité partagée entre les paliers provincial et fédéral.

À votre avis, quels types de programmes pourrait-on mettre sur pied pour que les enfants fassent plus d'activité physique? Croyez-vous que nous devrions donner des incitatifs aux centres récréatifs, de sorte que, lorsque les enfants ont du temps, ils puissent s'y rendre? Je sais que les programmes scolaires sont excellents, mais après l'école, qu'y a-t-il pour eux?

Mme Gerry Gallagher: Je peux commencer, et encore une fois, la Vision commune le décrit très bien. Il existe passablement d'obstacles différents, réels ou perçus, à l'activité physique pour les jeunes Canadiens. Ce peut être le temps, l'argent, la sécurité, les normes sociales ou l'intimidation. Quelques-uns des autres obstacles sont décrits dans la Vision commune.

C'est pourquoi le point de départ, c'est que différents secteurs ont un rôle à jouer. Dans un milieu familial, encore une fois, les enfants suivent souvent des modèles qui sont propres à leur famille particulière. Je vais faire une analogie avec le guide alimentaire: le Guide alimentaire canadien dit que ce qui importe, ce n'est pas juste ce que vous mangez; c'est même comment vous mangez ensemble en tant que famille. Nous voyons des tendances semblables: des familles qui bougent ensemble ont tendance à bouger et à manger ensemble. Certaines de ces notions concernent la façon dont les milieux familiaux ont changé, dans de nombreux cas, au cours des dernières années, et dont ils peuvent être favorables.

De même, si vous pensez à l'endroit où les jeunes vivent, apprennent, jouent et travaillent, chacun de ces environnements possède un ensemble d'acteurs différents qui peuvent influencer le déroulement des choses dans ces milieux particuliers, au moyen d'incitatifs dans certains cas, et de mesures de dissuasion dans d'autres, je dirais, en ce qui concerne le déroulement des choses dans ces contextes différents.

C'est pourquoi la Vision commune décrit ce que les différents joueurs peuvent apporter à la table. Le but visé n'était pas un plan de mise en œuvre particulier, mais ce travail est en cours en ce moment. Pendant que nous parlons, des représentants se penchent sur la structure et les mesures concrètes qu'il faut prendre dans l'avenir

avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres secteurs, afin de soutenir cette initiative.

Ce que je dirais, c'est que nous avons vu des résultats très encourageants dans certains des travaux que nous avons réalisés pour tenter de montrer ce qui fonctionne et d'essayer de rehausser ces mesures.

Je vais donner un autre exemple, qui est le Trottribus, qu'on a mentionné plus tôt. Il y a quelques années, nous avons lancé un défi où l'on demandait aux Canadiens ce qui permettrait d'accroître l'activité physique chez enfants et les jeunes au Canada. Le gagnant, si vous le voulez, était Trottribus.

Trottribus est un programme qui permet aux enfants de marcher jusqu'à l'école. C'est une adaptation de ce qui a été utilisé dans quelques autres pays. Le programme ne possédait pas les caractéristiques du modèle japonais mentionné plus tôt, pour ce qui est de la réglementation de la distance jusqu'à l'école. Dans le contexte canadien, dans les hivers québécois, parfois, les collectivités recevaient de nouveaux arrivants au Canada. Dans d'autres cas, ils existaient des barrières linguistiques pour certaines de ces familles et certains de ces enfants. Les résultats ont été très intéressants pour ce qui est d'accroître les niveaux d'activité physique de ces enfants, mais fait encore plus important, le programme a procuré d'autres bienfaits, notamment du temps à l'air frais, le fait de savoir comment s'habiller pour composer avec le froid de l'hiver et comment marcher en toute sécurité sur les trottoirs. De plus, ces collectivités, dans certains cas, ont ensuite modifié la conception des secteurs autour de leurs écoles pour qu'ils soient plus sécuritaires — en changeant l'accès aux trottoirs et en prévoyant une circulation automobile réduite à l'extérieur de l'école, de sorte que la qualité de l'air à l'extérieur de l'école était meilleure.

Nous avons vu quelques résultats vraiment intéressants. Il s'agissait d'un financement d'une durée limitée, mais les résultats sont assez prometteurs, je dirais, pour ce qui est de l'applicabilité possible à d'autres régions du pays.

J'utiliserais aussi l'exemple du projet APPLE Schools, qui n'est pas un contexte scolaire. Pour bon nombre d'entre nous, à notre époque, quand nous allions à l'école, nous faisons la queue et attendions le début des cours. Si nous avions été assis dans un autobus ou une voiture toute la matinée, le fait d'attendre 10 minutes de plus le début d'un cours n'était probablement pas la meilleure façon de commencer la journée. On a essayé de changer les normes sociales dans le contexte scolaire, pour dire: « Voici la queue, mais qu'allez-vous faire à votre place? » Vous faites la queue, mais vous bougez en vous préparant à entrer dans l'école. Il s'agit vraiment de réfléchir, dans ces contextes différents et avec les acteurs autour, à ce qui peut être fait.

Je vais peut-être m'arrêter ici. J'ai d'autres exemples que je serais heureuse de vous présenter si vous le voulez.

●(1615)

Mme Sonia Sidhu: Nous allons maintenant passer à Mme Damoff.

Mme Pam Damoff: Il ne me reste que quelques minutes, et j'ai deux questions, donc je vais sauter celle que j'ai mentionnée.

La Dre Tam, notre administratrice en chef de la santé publique, a produit un rapport incroyable qui s'appelle « Concevoir un mode de vie sain ». Comment celui-ci a-t-il été distribué aux municipalités — ou a-t-il été distribué — et est-il possible de continuer de faire valoir ce rapport dans les municipalités? Ce sont les personnes qui s'occupent en réalité de la planification, et si nous concevons des collectivités afin qu'elles soient vivables, propices à la marche et au vélo, alors les gens sortiront chaque jour et utiliseront ces installations.

Mme Gerry Gallagher: Absolument.

J'ai le plaisir d'appuyer la Dre Tam en faisant le suivi de son travail sur un environnement bâti sain. Nous avons adopté une approche très intentionnelle en utilisant ce rapport afin de favoriser des mesures tant dans l'ensemble de la famille fédérale qu'après d'autres ordres de gouvernement au pays. En collaboration avec les Instituts de recherche en santé du Canada et Infrastructure Canada, elle a réuni 13 ministères fédéraux pour parler de ce que chaque ministère pourrait apporter à la table afin de faire avancer cette question.

Un certain nombre de collaborations ont fait avancer ce travail. Elle a également pris la parole devant la Fédération canadienne des municipalités et l'Institut canadien des urbanistes — certaines de ces tables non traditionnelles où vous ne voyez habituellement pas de médecin hygiéniste en chef prendre la parole.

Mme Pam Damoff: A-t-on donné un rapport à la Fédération canadienne des municipalités pour qu'elle le distribue aux municipalités ou est-ce qu'il a juste atterri là?

Mme Gerry Gallagher: Elle a assurément joué un rôle dans les discussions concernant le suivi à cet égard. Elle a aussi été essentielle dans le cadre de l'élaboration de la Vision commune. Je pourrai faire le suivi concernant les détails.

Mme Pam Damoff: Peut-être, pourrions-nous exercer des pressions pour amener les municipalités à le lire et à commencer à le mettre en œuvre.

Mme Gerry Gallagher: Absolument.

Mme Pam Damoff: Il me reste peut-être 20 secondes. Pourriez-vous parler de Fillactive en 20 secondes?

Mme Gerry Gallagher: Fillactive est un projet financé qui cible les adolescentes afin de les aider dans le milieu scolaire et à l'extérieur dans la collectivité, grâce à un modèle fondé sur les pairs, et essentiellement à découvrir ce qui fonctionne pour les faire bouger sans nécessairement les limiter à jouer au volley-ball, à danser ou à faire du yoga. C'est une approche communautaire pour amener les jeunes femmes et les filles à être plus actives. Elle en est à ses tout débuts, mais nous sommes très impatients de connaître ses résultats.

Mme Pam Damoff: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Mme Gladu est la prochaine.

Mme Marilyn Gladu: Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre dans le même ordre d'idées, parce que j'ai remarqué dans les statistiques que les filles sont deux fois plus susceptibles que les garçons de ne pas faire suffisamment d'activité physique. Savons-nous pourquoi?

Mme Gerry Gallagher: Nous savons que cela change au fil du temps. Même si les jeunes filles de moins de 5 ans ont tendance à être moins actives que les garçons, c'est lorsqu'elles vieillissent que nous voyons une diminution de l'activité physique. Il y a encore beaucoup de choses à faire, mais nous savons que, à un certain moment, certaines filles pourraient choisir de ne pas être aussi

actives dans diverses activités physiques plus traditionnelles, comme le sport organisé dans un contexte scolaire. Il peut s'agir de préjugés liés au genre qui influencent ce qui est approprié ou non pour les filles, et il en va de même pour les garçons. Nous avons vu ce modèle transparent dans le milieu sportif — au hockey, vous voyez des taux de participation beaucoup plus élevés chez les filles, mais il y a d'autres domaines où nous avons tendance à ne pas voir ces mêmes niveaux d'activité.

Je dirais que c'est un aspect qui revêt un fort intérêt et que certains de nos collègues dans le milieu de la recherche se penchent de plus près sur cette question. Dans le cadre de nos propres projets financés, comme Fillactive, nous essayons de mieux décortiquer cette question, en plus de le faire pour un éventail de jeunes qui pourraient se situer le long d'un continuum des genres qui ne consiste pas juste à être garçon ou fille et à s'autoidentifier comme LGBTQ, par exemple. Nous devons nous assurer que nos programmes sont inclusifs.

Mme Marilyn Gladu: D'accord.

J'ai remarqué l'argent que vous dépensez dans les « Partenariats plurisectoriels pour promouvoir les modes de vie sains et prévenir les maladies chroniques ». Un des exemples que vous avez donnés semble très bon. Pourriez-vous donner quelques autres exemples de ce que les gens font avec l'argent?

Mme Gerry Gallagher: Bien sûr, je serai heureuse de le faire.

J'ai parlé un peu plus tôt de Trotibus, qui produit quelques résultats très intéressants. L'autre dont je vais parler est l'initiative Dansons Ensemble, dont le bénéficiaire est l'École nationale de ballet du Canada.

Le projet se sert de la danse pour un éventail de groupes d'âge et montre en particulier aux garçons et aux filles comment incorporer la danse dans le renforcement de leurs connaissances physiques. Il offre des ressources en personne et en ligne. C'est la notion selon laquelle, peu importe où vous vivez, travaillez, apprenez et jouez, vous pouvez adapter la danse à différents types de situations.

Nous l'avons maintenant en Alberta, au Manitoba, en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, et nous avons la possibilité de le faire croître. C'est un programme sur 12 semaines, offert dans 42 collectivités réparties dans sept provinces. Nous nous attendons à ce qu'il soit aussi offert dans 120 collectivités d'autres régions du pays. Pour ce qui est du nombre de partenaires du projet, nous comptons 100 organisations et particuliers partout au pays.

Nous estimons que certains jeunes pourraient bouger davantage à l'école, tandis que d'autres bougeraient plus à l'extérieur de l'environnement scolaire, en raison de certains des obstacles dont nous avons parlé.

• (1620)

Mme Marilyn Gladu: On dirait que le programme BOKS a connu beaucoup de succès. J'ai particulièrement apprécié la réduction des comportements négatifs chez les personnes qui ont participé. Il a eu lieu dans 1 300 écoles. Est-il prévu d'étendre cette initiative?

Mme Gerry Gallagher: Cette initiative devrait prendre fin en août 2019. Dans le cadre de nos projets financés, nous nous employons notamment à rechercher des partenaires pour assurer un financement durable. Je n'ai pas ce rapport avec moi ici, mais la volonté de donner de l'expansion au programme est l'une des caractéristiques de nos projets. Cela explique en partie pourquoi nous faisons appel à d'autres partenaires dès le départ.

Mme Marilyn Gladu: Avez-vous de l'information sur un écart entre les milieux urbains et ruraux en matière d'activité physique? Les enfants du pays sont-ils plus susceptibles d'être actifs parce qu'ils travaillent à la ferme? Que disent les statistiques?

M. Andrew MacKenzie (directeur, Division des comportements, environnements et longévité, Centre de surveillance et de recherche appliquée, Direction générale de la promotion de la santé et la prévention des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada): D'après les données, il n'y a pas de différence significative entre les régions urbaines et rurales. C'était l'une des premières choses auxquelles j'ai pensé. J'ai également grandi à la campagne et je m'attendais à ce que les enfants des régions rurales soient plus actifs, mais selon les données, ils ne le sont pas.

Mme Marilyn Gladu: L'un des facteurs pouvant influencer sur la capacité des enfants d'être actifs est leur temps de sommeil. Quel type de données avons-nous sur la quantité de sommeil chez les enfants? Il y avait une heure du coucher obligatoire pour les jeunes enfants quand je grandissais, et cette pratique semble en grande partie avoir été abandonnée.

M. Andrew MacKenzie: Je n'ai pas l'information sous les yeux, mais il y a une collecte de données continue sur le sommeil, et les résultats montrent que les enfants ne dorment pas suffisamment. Je crois que de 50 à 60 % environ des enfants ne dorment pas assez. Le meilleur exemple est le temps passé devant un écran: ils restent debout trop tard avec leurs téléphones, iPod ou tablettes.

Mme Marilyn Gladu: J'ai entendu dire qu'ils avaient leur téléphone avec eux toute la nuit et qu'ils ne dormaient pas. C'est un autre problème.

M. Andrew MacKenzie: Exactement.

Mme Marilyn Gladu: Comment amener les enfants à jouer? Quand j'étais jeune, tous les enfants du quartier jouaient. Je ne sais pas si c'est arrivé naturellement, mais les enfants semblent maintenant très isolés et ne pas jouer de la même manière.

Mme Gerry Gallagher: Je ne suis pas sûre de pouvoir vous donner une réponse directe à ce sujet. Ce que je dirai, c'est que le milieu de la recherche au Canada et ailleurs s'intéresse beaucoup à ce phénomène. Il existe une réelle volonté de jouer activement en plein air en complément d'activités plus structurées, comme la danse ou le sport.

Il y a aussi un intérêt à animer nos espaces publics. C'est une chose d'avoir un beau parc verdoyant dans la rue; c'est autre chose si vous ne vous sentez pas en sécurité ou s'il n'y a pas un environnement social dans ce parc qui en fait un endroit amusant et que l'on souhaite fréquenter. Des travaux intéressants sont en cours pour examiner certains de ces modèles, au Canada et ailleurs.

Mme Marilyn Gladu: Les commentaires sur la façon dont vous faites de l'exercice, votre forme physique et le besoin pour les familles de faire des choses ensemble m'ont intéressée. Y a-t-il des projets pilotes dans lesquels vous avez investi ou des choses que vous avez faites et qui, selon vous, devraient être exploitées d'un bout à l'autre du pays?

Mme Gerry Gallagher: Dans le cadre de l'initiative de financement Partenariats plurisectoriels de notre équipe, la famille est souvent une caractéristique de certains des projets financés. Nous n'avons pas actuellement d'initiatives axées sur la famille, mais grâce à certains des programmes de l'Agence à l'intention des enfants, nous aidons les familles les plus vulnérables à créer des environnements plus sains, non pas seulement dans le cadre du programme, mais à

l'extérieur également. Cela comprend l'activité physique, une alimentation saine et un soutien social. Nous voyons cela comme un complément à ce que nous faisons.

Mme Marilyn Gladu: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à Mme Quach, pour sept minutes.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être présents aujourd'hui.

J'ai plusieurs questions relativement à ce que disait M. Peterson au sujet du manque de financement et de recherche sur les enjeux de l'activité physique chez les jeunes en particulier. Selon lui, plusieurs des groupes consultés disaient qu'ils manquaient de recherche et de données probantes quant à l'effet sur la santé physique et sur la santé mentale des jeunes.

Avez-vous des recherches là-dessus? Cela s'est-il fait après l'élaboration de la Vision commune? C'est assez récent, mais cela fait presque un an, quand même.

Le financement pour l'activité physique chez les jeunes a-t-il été augmenté depuis? Si oui, de combien? Combien de programmes ont-ils été élaborés à partir de cette vision et du financement accru, le cas échéant?

Sinon, pourquoi n'y a-t-il pas eu de financement accru?

• (1625)

Mme Gerry Gallagher: Je vais commencer par répondre aux questions de financement et je passerai la parole à M. MacKenzie pour les questions concernant la recherche.

Mme Anne Minh-Thu Quach: D'accord.

Mme Gerry Gallagher: Sur le plan du financement, nous avons été très contents parce que, à peu près en même temps que la Vision commune, il y a eu un investissement pour ParticipACTION. Vous allez bientôt entendre parler Elío Antunes, son président.

Le gouvernement fédéral a prévu un montant de 25 millions de dollars et des partenaires d'autres secteurs ont permis de doubler cet investissement. C'était un signal important.

Mme Anne Minh-Thu Quach: S'agit-il d'un nouveau budget, ou est-ce le même budget renouvelé d'année en année?

Mme Gerry Gallagher: C'est un investissement qui est étalé sur une période de cinq ans. C'est un nouvel investissement.

Mme Anne Minh-Thu Quach: C'est nouveau.

Mme Gerry Gallagher: Oui.

Mme Anne Minh-Thu Quach: Est-ce le seul nouvel investissement sur le plan de l'activité physique chez les jeunes?

Mme Gerry Gallagher: Oui.

Mme Anne Minh-Thu Quach: C'est le seul. Il s'agit donc de 25 millions de dollars sur cinq ans, donc 5 millions de dollars par année pour le Canada au complet.

Mme Gerry Gallagher: Notre programmation prévoit déjà une base de financement pour les partenariats plurisectoriels axés sur l'activité physique, l'alimentation saine et le tabagisme. C'est notre programmation de base, mais l'investissement de ParticipACTION s'est ajouté à cela sur une période de cinq ans.

Mme Anne Minh-Thu Quach: D'accord.

Y a-t-il des mesures ciblées pour les régions défavorisées, les régions rurales, les populations autochtones et les populations vulnérables?

Mme Gerry Gallagher: Nous avons une programmation ouverte. Souvent, les projets sont axés sur les groupes où il y a moins d'activité physique ou un manque d'alimentation saine. Même si le programme est ouvert, c'est souvent le cas. Repaires jeunesse du Canada en est un exemple. Le Défi des p'tits chefs est un autre exemple. Le partenariat UpLift, dont le financement vient d'être annoncé la semaine dernière, en Nouvelle-Écosse, va toucher chaque jeune de cette province et permettra d'augmenter l'activité physique et l'alimentation saine. Il ne s'agit donc pas d'un programme ciblé en tant que tel.

Mme Anne Minh-Thu Quach: D'accord.

J'ai une dernière question sur le financement.

Comme mon collègue me l'a appris, le Québec n'a pas participé à la Vision commune de 2018. Le Québec a-t-il quand même reçu un financement équivalent à celui accordé aux autres provinces et territoires pour bonifier les programmes liés à l'activité physique chez les jeunes ?

Mme Gerry Gallagher: Nous n'octroyons pas seulement l'argent aux provinces dans le cadre de notre programmation, l'argent est pour les projets. Il ne s'agit pas d'un transfert d'argent aux provinces comme tel. La Vision commune n'était pas un transfert d'argent aux provinces — c'est un cadre politique. Il y a d'autres projets de financement qui se rangent sous le thème de la Vision commune.

Mme Anne Minh-Thu Quach: D'accord.

Je vais passer à vous, monsieur MacKenzie.

Il y a plusieurs groupes communautaires dans ma circonscription qui travaillent avec les jeunes en particulier, dont des maisons de jeunes. Ces groupes disent ne pas avoir suffisamment de fonds pour pouvoir travailler avec les jeunes dans le domaine de l'activité physique.

Vous avez parlé de l'effet des écrans sur l'inactivité des jeunes. Mme Nancy Ashton, qui travaille au Centre de la petite enfance Abracadabra, disait que l'effet était dévastateur, et que cela créait des retards et des problèmes sur le plan de la motricité, mais aussi des facultés cognitives des jeunes.

Y a-t-il des recherches à ce sujet pour savoir comment intervenir? A-t-on élaboré des stratégies pour les parents afin de les aider à contrôler les écrans?

Il y a de plus en plus d'écrans dans les écoles, aussi.

[Traduction]

M. Andrew MacKenzie: Des recherches approfondies sont en cours. Votre question est à deux volets: premièrement, comment les parents peuvent dissuader les enfants de passer trop de temps devant un écran, et deuxièmement, les conséquences à long terme sur la santé. Je vais donc répondre en fonction de ces deux volets.

En ce qui a trait au premier volet, des études plus anciennes, actualisées en permanence, ont suivi des enfants de 1994 à 2011. On a maintenant cessé de les interviewer, mais ils ont fait l'objet d'un suivi par des processus administratifs — recensement, éducation, système de justice, système de données sur la santé et toutes sortes de sources de données différentes — dans le but d'examiner les résultats globaux. Le suivi s'est effectué pendant les 16 premières années; on voulait comprendre comment ils vivaient et à quel point ils étaient actifs. Maintenant, ils sont suivis sur le plan administratif

afin que l'on puisse voir où ils se retrouvent, en fonction de leurs choix de vie antérieurs.

Pour ce qui est du deuxième volet, des recherches sont également en cours pour tenter de déterminer comment les parents peuvent réduire le temps que leurs enfants passent devant un écran. Je n'ai encore rien vu qui semble être la solution magique. J'ai moi-même trois adolescents, et cette solution m'intéresserait, mais je n'ai vu aucune recommandation concrète à ce jour.

• (1630)

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Certains pays, comme le Danemark — ou d'autres pays scandinaves —, ont des projets pilotes d'école en plein air.

Le Canada envisage-t-il l'éducation en plein air également? Avons-nous des projets pilotes ici ou dans des communautés autochtones, par exemple, où cela pourrait prendre une dimension culturelle?

Mme Gerry Gallagher: La semaine dernière, nous avons annoncé le partenariat Upflift, que j'ai mentionné. Cela réunit tous les conseils scolaires de Nouvelle-Écosse, y compris celui qui représente les communautés autochtones micmaques de la province. Les adaptations se font selon l'école, si j'ai bien compris.

Dans certaines communautés, on se penche sur ces options. Je sais que, dans les territoires, ce n'est pas financé par nos équipes, mais on étudie les possibilités afin de déterminer comment incorporer cela dans le système d'éducation. Cela se fait vraiment en coopération avec les provinces et les territoires.

Mme Anne Minh-Thu Quach: D'accord. J'ai une dernière question.

Selon M. Peterson, les groupes qu'il a consultés disent que les meilleures pratiques liées à l'activité physique chez les jeunes au Canada ne sont pas communiquées.

Dans le cadre de la Vision commune, est-ce que vous avez développé cela?

Mme Gerry Gallagher: Oui. Le cadre est là, mais la mise en oeuvre est à l'étape du développement. C'est dans l'intérêt de tous de communiquer systématiquement les leçons apprises et de savoir où cela fonctionne, pour quelles populations ou sous-populations et pour quelles raisons. Nous avons accru cela dans nos programmes, mais, comme vous l'avez dit, d'autres secteurs et d'autres personnes sont aussi très impliqués. Il serait bon d'avoir une approche plus systématique.

Mme Anne Minh-Thu Quach: On n'a pas d'outil présentement.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Mme Gerry Gallagher: Merci.

Le président: Notre temps est écoulé. Je tiens à remercier l'Agence de la santé publique d'avoir transmis cette information au Comité.

Nous allons suspendre la séance quelques minutes, le temps de modifier le calendrier et d'accueillir la Société canadienne de physiologie de l'exercice et ParticipACTION.

Nous allons suspendre la séance pendant deux minutes.

Merci beaucoup.

•(1630) _____ (Pause) _____

•(1635)

Le président: Nous reprenons la séance numéro 146 du Comité permanent de la santé.

Nous sommes très heureux d'accueillir Panagiota Klentrou, présidente de la Société canadienne de physiologie de l'exercice. Bienvenue.

Bienvenue également à Mary Duggan, gestionnaire.

Nous souhaitons la bienvenue à Elio Antunes, président et chef de la direction de ParticipACTION.

Nous sommes ravis que vous soyez ici.

Nous allons commencer par la Société canadienne de physiologie de l'exercice. Vous avez 10 minutes pour votre déclaration liminaire.

Mme Panagiota Klentrou (présidente, Conseil d'administration, Société canadienne de physiologie de l'exercice): Merci, monsieur le président.

Merci d'avoir invité la Société canadienne de physiologie de l'exercice à aborder cet enjeu important. Nous félicitons le Comité d'avoir entrepris cette étude et le député Kyle Peterson d'être le fer de lance de cette initiative.

Notre organisation est la ressource qui traduit les avancées de la recherche en sciences de l'exercice en promotion de la forme physique, de la performance et des résultats pour la santé. Nos 6 000 membres comprennent des chercheurs universitaires spécialisés dans l'étude scientifique de la physiologie de l'exercice, de la biochimie, etc., ainsi que des professionnels hautement qualifiés travaillant dans le domaine de la rééducation, de la physiologie du travail et du sport de haut niveau.

La SCPE, en collaboration avec des intervenants comme le CHEO, ParticipACTION et l'Agence de la santé publique du Canada, a lancé les premières Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes âgés de 5 à 17 ans. Publiées en 2016, ce sont les premières directives fondées sur des données probantes à prendre en compte l'ensemble de la journée en la divisant en quatre comportements intégrés liés au mouvement: suer, bouger, dormir et s'asseoir. Elles ont été largement adoptées par les principaux partenaires du secteur, y compris l'Organisation mondiale de la Santé. Notre mémoire contient de plus amples renseignements sur ces directives.

Misant sur le travail déjà réalisé, la SCPE dirige actuellement une mise à jour de deux directives supplémentaires visant les adultes âgés de 18 à 64 ans et les adultes âgés de plus de 65 ans.

Personne dans cette salle n'a besoin d'être convaincu que la forme physique et l'activité physique sont les piliers d'un mode de vie sain. De plus en plus, nous voyons disparaître ce qui était jadis des possibilités de remise en forme naturelles chaque jour. Les enfants sont conduits à l'école, les nouveaux lotissements ont des petites cours et souvent aucun trottoir, et nous voyons même des municipalités interdire le hockey de rue. Ce contexte, combiné aux écrans de plus en plus facilement disponibles, est une recette dangereuse pour la santé de tous les Canadiens.

La recherche a révélé que des conséquences importantes sur la santé peuvent être liées à l'inactivité chez les enfants, notamment les maladies chroniques, les troubles métaboliques, etc. Fait peut-être plus alarmant encore, les taux d'obésité chez les enfants et les jeunes au Canada ont presque triplé au cours des 30 dernières années. Environ le tiers des jeunes âgés de 6 à 17 ans sont considérés comme en surpoids ou obèses.

L'année dernière, le gouvernement fédéral, ainsi que les provinces et les territoires, ont publié le rapport *Une Vision commune*, une politique nationale sur l'activité physique. L'initiative a encouragé la SCPE et d'autres intervenants. Le rapport énonce des objectifs communs et indique des impératifs stratégiques.

Cependant, si nous voulons commencer à changer les comportements de façon positive et à améliorer le niveau de condition physique et d'activité physique pour tous les Canadiens, nous croyons qu'il faut des plans de mise en œuvre concrets à long terme permettant d'atteindre les objectifs énoncés dans le rapport. Nous croyons que l'engagement de financer durablement l'adoption et la promotion à grande échelle des directives sur l'activité physique — y compris les Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures — donnera à plus de Canadiens les outils nécessaires pour faire des choix sains et améliorer la santé en général.

La recherche a montré que l'augmentation de l'activité physique et de la forme physique présente plus d'avantages que les avantages évidents, notamment des avantages économiques et sociaux et d'autres au chapitre de la santé mentale.

La SCPE croit que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour rassembler les intervenants afin de promouvoir l'utilisation de directives sur les modes de vie sains dans leurs régions respectives. Encourager la collaboration et la coordination entre les intervenants pour promouvoir l'utilisation de ces directives profitera aux Canadiens de tout le pays.

À l'instar des intervenants d'autres secteurs, la SCPE a été encouragée par l'engagement du gouvernement fédéral à créer et à défendre des politiques fondées sur des données probantes et scientifiques. À cet égard, nous demandons également au gouvernement fédéral d'appuyer l'élaboration de directives fondées sur des données probantes et de fournir un soutien accru aux outils de mesure de la santé de la population.

•(1640)

Enfin, nous croyons que le gouvernement fédéral a la responsabilité de faire preuve de leadership afin de normaliser l'activité physique dans la vie de tous les Canadiens: enfants, jeunes, adultes et adultes plus âgés.

Le rapport *Une Vision commune* note que « l'activité physique a pratiquement été éliminée de nos vies ». Ce que les Canadiens pensaient autrefois être un élément de la vie quotidienne — l'activité physique — est maintenant quelque chose qu'ils croient ne pouvoir entreprendre que pendant leurs temps libres, ce qui peut être difficile à trouver dans notre vie trépidante.

Nous croyons qu'avec l'appui du gouvernement fédéral et la participation des secteurs traditionnel et non traditionnel, nous pouvons créer un changement sociétal qui aura une incidence profonde sur les générations à venir.

En résumé, de façon à concrétiser les objectifs énoncés dans le rapport *Une Vision commune*, la SCPE formule trois recommandations principales.

La première consiste à s'engager à financer durablement l'adoption et la promotion à grande échelle des Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures.

La deuxième est le soutien continu à l'élaboration de directives fondées sur des données probantes et la conception d'outils de mesure de la santé de la population.

La troisième est que le gouvernement prenne des mesures visant à normaliser l'activité physique saine dans la vie quotidienne de tous les Canadiens.

Au Canada, l'inactivité et l'obésité sont devenues très répandues. De toute évidence, une nouvelle approche s'impose pour améliorer la santé globale des Canadiens.

Nous savons que des enfants en bonne santé deviennent des adultes en bonne santé et vivent plus longtemps. Dans cet esprit, nous sommes impatients de collaborer avec le gouvernement fédéral et d'autres partenaires dans le but de concrétiser les objectifs énoncés dans le rapport *Une Vision commune* et de relever ces défis.

Merci beaucoup d'avoir invité la SCPE à participer à la présente étude.

Le 1^{er} juin étant la Journée nationale de la santé et de la condition physique, nous encourageons tous les députés et tous les Canadiens à faire de l'activité physique et à trouver d'autres moyens d'intégrer la condition physique et l'activité physique dans leur vie.

Je vous remercie.

• (1645)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Antunes de ParticipACTION.

M. Elio Antunes (président et chef de la direction, ParticipACTION): Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous au sujet de l'importance de favoriser une participation accrue à l'activité physique chez les enfants et les jeunes au pays.

J'ai entendu tous les témoins, et je suis frappé par l'uniformité de leurs exposés ainsi que par la ressemblance entre leurs arguments et les points que je ferai valoir, alors ma déclaration pourrait sembler répétitive, mais je pense qu'il importe que ces questions soient abordées plus d'une fois. Il est également très frappant, à mes yeux, qu'un grand nombre de solutions que nous proposons soient très uniformes, et nous n'avons pas comparé nos notes avant aujourd'hui. Je pense qu'il y a un important consensus parmi les intervenants des milieux liés à l'activité physique à l'égard de ce qui doit être fait.

En sa qualité de marque reconnue du Canada en matière d'activité physique, ParticipACTION — un organisme national sans but lucratif — s'efforce d'aider tous les Canadiens à passer moins de temps assis et à bouger davantage grâce à des initiatives de mobilisation novatrices telles que notre défi pancanadien Ensemble, tout va mieux, qui sera lancé le 31 mai, dans le cadre de la Journée nationale de la santé et de la condition physique. J'espère que vous participerez tous avec votre collectivité et que vous ferez preuve de leadership. Nous sommes reconnaissants du soutien du gouvernement fédéral, dernièrement au moyen de l'investissement de 25 millions de dollars sur 5 ans prévu dans le budget de 2018.

Je veux préciser que ce financement vise les gens de tous les âges, pas seulement les enfants et les jeunes.

Depuis 1971, ParticipACTION prend la parole et conscientise les gens au sujet de la façon dont notre mode de vie moderne est en train de mener à une crise de l'inactivité physique. Toutefois, à mesure que nous progressons, nous nous concentrons sur le fait d'aider les Canadiens à modifier leur comportement dans le cadre d'un mouvement visant à entraîner plus de mouvement. En collaboration avec nos divers partenaires, comme la SCPE et d'autres intervenants, nous nous sommes confié la tâche de faire de l'activité physique un élément essentiel de la vie quotidienne.

Je ne passerai pas beaucoup de temps à parler des initiatives précises que ParticipACTION entreprend, mais je pourrai certainement le faire durant la période de questions qui suivra.

Les données probantes sont très claires: l'activité physique est essentielle si on veut vivre une longue vie productive en santé. Malheureusement, 80 % des adultes canadiens ne respectent pas les lignes directrices nationales en matière d'activité physique qui prévoient 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée par semaine. Les pratiques sociales ont exclu l'activité physique de notre vie quotidienne, et il en a découlé un climat social qui permet et qui encourage même un mode de vie sédentaire.

Les enfants et les jeunes ne sont pas à l'abri de ces tendances à la baisse. Seulement environ un tiers des enfants canadiens âgés de moins de 18 ans font suffisamment d'activité physique pour bénéficier des avantages déclarés pour la santé.

Plus précisément, 62 % des enfants âgés de trois à quatre ans effectuent 180 minutes d'activité physique par jour, dont 60 minutes devraient être consacrées à du jeu actif. À leur entrée à l'école, seulement 35 % des enfants âgés de 5 à 17 ans obtiennent les 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée par jour dont ils ont besoin.

Pire encore, comme vous l'avez entendu dire, les filles sont notoirement moins actives que les garçons, ce qui place ce groupe dans une situation encore plus désavantageuse. Ces tendances deviennent encore plus alarmantes, car la recherche montre que les enfants inactifs deviennent des adultes inactifs.

En plus des faibles taux d'activité physique, les comportements sédentaires n'ont jamais été aussi répandus. Près de 76 % des enfants âgés de 3 à 5 ans et 51 % des jeunes âgés de 5 à 17 ans surpassent actuellement les recommandations nationales en matière d'utilisation des écrans de une et de deux heures par jour, respectivement.

Comme c'est le cas en ce qui concerne l'activité physique, les filles adopteraient des comportements sédentaires dans des proportions plus élevées que les garçons.

Puisque, avec l'âge, les taux d'activité physique tendent à diminuer, et les taux de comportement sédentaire, à augmenter, il faut intervenir tôt pour veiller à ce que les enfants établissent de solides habitudes en matière d'activité physique et d'utilisation des écrans, à un jeune âge, afin d'assurer une croissance et un développement sains tout au long de leur vie.

Les avantages de l'activité physique sont nombreux. D'un point de vue physiologique, la participation régulière à des activités physiques est associée à de nombreux avantages pour la santé, comme une réduction du risque de diabète de type 2, une amélioration de la gestion du poids et de la santé musculosquelettique, une amélioration du fonctionnement du cerveau et une réduction du risque de maladie cardiovasculaire.

Les enfants et les jeunes qui sont actifs physiquement affichent de meilleures aptitudes à la réflexion et à l'apprentissage. Plus précisément, les enfants actifs sont meilleurs pour résoudre des problèmes. Ils pensent plus clairement, retiennent et se rappellent l'information plus facilement et obtiennent de meilleures notes à l'école, surtout en mathématiques, en lecture, en langue et en sciences.

Les enfants et les jeunes qui sont physiquement actifs ont également plus de facilité à nouer et à maintenir des relations avec leurs pairs.

Une participation régulière à des activités physiques est associée à une diminution des symptômes de l'anxiété chez les enfants et les jeunes. En ce qui concerne la dépression, non seulement la participation à des activités physiques, surtout à des intensités élevées, entraînerait une amélioration des symptômes de la dépression, mais elle serait efficace pour prévenir leur apparition. Les enfants actifs affichent également une confiance en soi, un sentiment de valeur personnelle et une estime de soi accrues et déclarent être plus résilients face aux situations stressantes.

Il existe peu de données probantes concernant le fardeau économique direct de l'inactivité physique chez les enfants et les jeunes au Canada. Toutefois, il en existe concernant les adultes. Le Conference Board du Canada affirme que le simple fait d'amener 10 % des adultes canadiens à passer moins de temps assis et à bouger davantage augmenterait la productivité au travail et réduirait l'absentéisme, ce qui injecterait 7,5 milliards de dollars dans l'économie. De plus, cette mesure réduirait les dépenses en santé associées aux maladies chroniques de 2,6 milliards de dollars.

• (1650)

La gestion de la crise de l'inactivité physique est complexe; ainsi, elle requiert une solution complète et comportant plusieurs facettes. J'ai entendu beaucoup de questions et de réponses, et vous cherchez surtout à savoir quels programmes fonctionneraient, mais je vous affirmerais que les mesures doivent aller au-delà de programmes particuliers. Du point de vue du gouvernement, la collaboration et l'harmonisation devraient être améliorées dans l'ensemble des ministères et entre les échelons fédéral et provincial et territorial afin que des efforts en matière d'activité physique, y compris au chapitre de la recherche ainsi que de la mise en oeuvre et de l'évaluation de programmes, soient déployés, appuyés et maintenus. Les gouvernements de tous les ordres devraient s'occuper intentionnellement des personnes ayant le plus grand besoin en ciblant les politiques de manière à éliminer les écarts au chapitre des taux de participation.

Si nous regardons les réussites passées, nous voyons que l'effort en matière d'abandon du tabagisme déployé au Canada est l'une des plus grandes victoires du point de vue de la santé publique. Le tabagisme a déjà été considéré comme un comportement socialement acceptable. Toutefois, à mesure que des données probantes concernant la toxicité des produits du tabac ont été publiées, un grand nombre d'institutions clés — pas seulement le système de santé, mais aussi les systèmes d'éducation et commerciaux, des instituts communautaires et religieux et tous les ordres de gouvernement — ont uni leurs forces grâce à une vision coordonnée et harmonisée de la réduction du tabagisme chez les Canadiens.

Malgré les nombreux parallèles soulignés, peu d'apprentissages tirés de la gestion de ce problème de santé sociale ont été appliqués au problème de l'inactivité physique. Sans égard aux solides données probantes à l'appui des résultats néfastes de l'inactivité physique, non seulement pour la santé des Canadiens, mais aussi pour la productivité et le système de santé, peu de progrès ont été réalisés pour ce qui est de faire bouger les choses et de rendre la société plus active.

Ironiquement, toutefois, le Canada demeure un chef de file dans le domaine de l'activité physique et de la recherche sur le comportement sédentaire, de même qu'en science des exercices. En guise d'exemples précis, mentionnons le bulletin de ParticipACTION sur l'activité physique pour les enfants et les jeunes, qui a maintenant été reproduit par 48 pays, ainsi que les directives en matière de mouvement sur 24 heures pour les enfants et les jeunes et pour la

petite enfance, élaborées par la SCPE, qui ont récemment été adoptées par l'Organisation mondiale de la Santé.

Malgré ce leadership reconnu des organisations et des chercheurs canadiens à l'échelle mondiale, il n'y a toujours pas de lien important entre la reconnaissance dont nous jouissons à l'échelle internationale et les progrès réalisés ici, dans notre pays.

En juin 2018, vous avez entendu nombre de fois d'autres témoins affirmer qu'après plusieurs années d'élaboration, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des sports, de l'activité physique et des loisirs ont adopté la première politique du Canada à être axée précisément sur l'activité physique: *Une Vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada: soyons actifs.*

Ce cadre stratégique doit maintenant être soutenu par un plan de mise en oeuvre complet, coordonné et assorti des ressources appropriées. Nous devons nous assurer que l'activité physique est ancrée dans nos normes culturelles et sociales et qu'on lui accorde la priorité, l'attention et le degré d'investissement qui correspondent à ceux du mouvement d'abandon du tabagisme.

De nombreuses recommandations ont été soulignées dans la littérature par les plus grands chercheurs nationaux et étrangers en ce qui a trait à l'appui d'une participation accrue à des activités physiques chez les enfants et les jeunes.

Dans l'ensemble, les efforts de promotion de l'activité physique auprès des enfants canadiens devraient commencer le plus tôt possible, comme les données probantes donnent à penser que les habitudes en matière d'activité physique durant la petite enfance se poursuivent jusqu'à la fin de l'enfance et à l'adolescence.

Au moment d'élaborer des stratégies visant à accroître l'activité physique, nous devons tous nous concentrer sur la réduction des inégalités en ciblant les segments très à risque de la population, comme les adolescentes, les personnes appartenant à une minorité raciale ou ethnique et les familles à faible revenu.

Il existe une forte association positive entre le temps passé à l'extérieur et l'activité physique. Nous devons envoyer nos enfants dehors et nous assurer que leurs possibilités de jeux actifs à l'extérieur sont adéquates dans une diversité de contextes, comme à la maison, à l'école et dans les établissements de garde d'enfants. Nous devons intégrer la nature dans les lieux utilisés par les enfants tous les jours, comme les écoles, les cours, les parcs, les terrains de jeu et les rues des villes, pour ainsi créer des espaces de jeu extérieurs naturels qui favorisent l'activité physique.

Le Canada doit créer une culture de transport actif. Pour créer cette culture, on pourrait toutefois devoir adopter des stratégies visant à atténuer les préoccupations en matière de sécurité des parents en les informant du fait que les risques sont très, très faibles. Il faut rendre l'éducation physique prioritaire et la traiter comme une matière de base tout aussi importante que d'autres matières comme les sciences, les mathématiques et la lecture. Les programmes scolaires devraient promouvoir l'activité physique auprès des enfants en tant que matière scolaire amusante, inclusive et accueillante. Nous devons renforcer les capacités et améliorer la formation des éducateurs afin qu'ils puissent offrir aux enfants et aux jeunes des possibilités d'acquérir un savoir-faire physique et encourager l'adoption de comportements positifs en ce qui concerne l'activité physique et le temps de sédentarité en dehors des heures d'école.

Nous devons également offrir un meilleur soutien aux programmes et des occasions conçues pour faire bouger toute la famille ensemble au sein de sa collectivité. Le fait pour que les parents de trouver du temps afin de participer à des activités avec leurs enfants de tous âges et de devenir des exemples actifs à suivre favorisera une culture d'activité physique à la maison.

Enfin, les collectivités devraient consacrer une partie de leur plan d'immobilisations à la rénovation des installations de loisir.

• (1655)

Des occasions de perfectionnement du leadership, de formation et de renforcement des capacités communautaires devraient également être offertes aux personnes vivant dans les collectivités rurales et éloignées, aux nouveaux Canadiens et aux populations marginalisées.

En conclusion, il est évident que le problème lié à l'activité physique est ancré dans la société; par conséquent, on ne le règlera pas rapidement. Toutefois, des progrès sont possibles et essentiels. Notre système de santé n'est pas outillé pour gérer les conséquences accrues de l'inactivité physique et du comportement sédentaire.

J'exhorte le Comité à envisager deux mesures. L'une consiste à approuver fermement l'établissement d'un plan de mise en œuvre coordonné aux échelons fédéral, provincial et territorial de la vision commune et l'affectation de ressources à cette fin. Le temps est venu de passer d'une vision commune à la prise de mesures en commun.

J'encourage également le Comité à envisager l'approbation de l'établissement d'un poste de secrétaire parlementaire de l'activité physique chargé de donner la priorité au programme d'activité physique et d'en être le champion au sein du gouvernement ainsi que d'assurer la facilitation du soutien, de l'harmonisation et de la coordination nécessaires à tous les échelons des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Merci.

Le président: Merci beaucoup. Vos 10 minutes étaient très chargées.

Nous allons commencer notre période de questions en accordant sept minutes à Mme Damoff.

Mme Pam Damoff: Merci.

Ma première question s'adresse aux deux organisations.

Des représentants d'Écoliers actifs et en sécurité ont évoqué le fait que le nombre d'enfants qui se rendent à l'école à pied et à vélo a diminué. Je pense que c'est maintenant environ un sur trois.

Le danger que présentent les étrangers est-il réel? Et comment pouvons-nous amener les parents à surmonter leur crainte d'envoyer leurs enfants à l'école à pied et à vélo? C'est cette crainte que nous entendons très souvent; pourtant les enfants sont tout aussi en sécurité aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 35 ans, s'ils ne le sont pas davantage.

Nous savons également que, si plus d'enfants marchent, les rues seront plus achalandées, et mieux ce sera pour tous ces enfants. Comment pouvons-nous éduquer les parents relativement à l'établissement de cette activité physique quotidienne que les enfants exercent en se rendant à l'école et en revenant?

Mme Panagiota Klentrou: Je suis physiologiste de l'exercice, alors vous allez devoir me croire sur parole. Je ne dispose pas de recherche particulière sur cette question, et je ne pense pas non plus qu'une tentative a été effectuée de façon très uniforme dans l'ensemble des municipalités, mais nous savons que des pays comme

le Japon ne permettent pas la construction d'écoles à une distance plus éloignée que la distance de marche.

Dans la plupart des municipalités, et je viens d'Oakville...

Mme Pam Damoff: Moi aussi.

Mme Panagiota Klentrou: ... nombre d'écoles ne se trouvent pas à distance de marche. Les parents sont pressés le matin parce que les deux obstacles principaux sont la distance et le temps. S'ils n'ont pas une demi-heure pour accompagner leurs enfants à pied à l'école, alors il est évident qu'ils iront les reconduire en voiture. Je crois qu'un problème, c'est la distance de l'école...

Mme Pam Damoff: Cependant, le gouvernement fédéral n'a aucune emprise là-dessus.

Mme Panagiota Klentrou: C'est vrai. C'est la raison pour laquelle je crois que nous savons tous qu'il faut que ce soit un effort coordonné par les municipalités, et le gouvernement fédéral peut être la figure de proue, celui qui fait passer le message et encourage les intervenants à se regrouper.

La perception ou la réalité est une question très intéressante. La réalité, c'est que le nombre d'automobiles représente un danger dans les rues.

Mme Pam Damoff: Oui, certainement.

M. Elio Antunes: J'ai des réponses concrètes à ce sujet, mais, au bout du compte, l'activité physique doit être valorisée par notre société. Il devrait être socialement inacceptable que les parents aillent reconduire leurs enfants à l'école en voiture.

À l'heure actuelle, on s'attend à cela. Si on accompagne ses enfants à l'école en marchant, les gens se demanderont pourquoi on n'utilise pas la voiture. En tant que société — et je crois que le gouvernement fédéral pourrait jouer un important rôle de chef de file à cet égard —, il faudrait ancrer la valeur de l'activité physique dans nos normes sociales et culturelles. Ainsi, les urbanistes tiendront compte de cela pour la construction de villes parce qu'ils valoriseront l'activité physique. Également, nos dirigeants penseront à l'endroit où il faut construire les écoles parce qu'ils mettront en valeur le rôle que joue l'activité physique dans la santé de nos enfants et de nos jeunes.

Il s'agit d'un enjeu important qu'il faut aborder, selon moi. Nous devons inculquer la valeur de l'activité physique à notre société. Il faut travailler avec les médias. Je pense qu'une grande partie du danger que l'on perçoit tient au fait que nous apprenons aujourd'hui les choses dès qu'elles se produisent, alors que ce n'était pas le cas auparavant. Nous devons travailler avec nos partenaires des médias afin de nous assurer que les messages sont équilibrés dans une certaine mesure.

Il faut également collaborer avec nos dirigeants communautaires, comme les responsables des services de santé pour les enfants qui disent que ces derniers ne devraient pas jouer dehors tout seuls. Encore une fois, cela revient à ne pas valoriser l'activité physique au sein de notre culture.

Nous devons aussi travailler avec les administrateurs scolaires parce que, même si un excellent pédibus scolaire ou programme de transport à vélo est en place, les enfants ne se rendront pas à l'école en vélo s'il n'y a pas d'endroit sécuritaire où le verrouiller.

• (1700)

Mme Pam Damoff: Oui.

M. Elio Antunes: Combien d'écoles ont des politiques qui empêchent les enfants de se rendre à l'école en vélo ou en planche à roulettes? Cela revient encore une fois à la valorisation du rôle que joue l'activité physique. Il faut travailler avec les employeurs afin de s'assurer d'avoir des politiques pour les employés qui permettent aux parents de commencer leurs journées de travail plus tard, ce qui leur permettrait d'accompagner leurs enfants en marchant à l'école. Encore une fois, je pense qu'il s'agit d'un problème de société et, si nous valorisons l'activité physique, nous trouverions des solutions très créatives pour le régler.

Mme Pam Damoff: Vous et moi avons déjà discuté de l'infrastructure fédérale. Nous avons des milliards de dollars qui sont disponibles pour les infrastructures et qui iront aux municipalités afin de leur permettre non seulement de construire des centres de loisirs, mais également... À mon sens, il faut en faire davantage pour favoriser la marche et le vélo en utilisant les infrastructures qui existent. Toutefois, les municipalités ne savent pas que ces fonds sont disponibles.

Pourrions-nous jouer un rôle — j'ai également posé la question à M. Peterson — pour nous assurer que les municipalités savent qu'il est profitable pour elles d'investir dans cette infrastructure du transport actif?

M. Elio Antunes: C'est souligné dans la Vision commune, sous « Espaces et lieux », comme un élément clé et un domaine prioritaire.

Ce que nous n'avons pas, c'est une stratégie de mise en œuvre qui nous permettrait de travailler avec les dirigeants municipaux afin de leur faire connaître les possibilités de régler ces problèmes et de faciliter l'établissement de partenariats à l'échelle locale pour y arriver.

Mme Pam Damoff: Nous avons besoin de la partie sur la mise en œuvre.

M. Elio Antunes: La Vision commune — et je crois que M. Peterson l'a affirmé — est très vague, et c'est voulu. Il s'agit d'un cadre national de politique.

Toutefois, nous devons maintenant mettre en œuvre cette politique, et je crois qu'il y a un écart de leadership entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. À mon sens, quelqu'un doit intervenir et faire en sorte que cela se produise. Les intervenants du secteur affirment certainement depuis longtemps que nous avons besoin d'un plan de mise en œuvre. Je dirais, cependant, qu'un plan de mise en œuvre sans ressources n'ira nulle part, alors il faut lui accorder les ressources nécessaires.

Mme Pam Damoff: Selon moi, le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle concernant les programmes de recherche et d'éducation et l'infrastructure... Il semble que nous avons assez de recherche.

Mme Panagiota Klentrou: Je ne suis pas certaine de cela.

Mme Pam Damoff: D'accord.

Mme Panagiota Klentrou: Le financement pour la recherche est accordé principalement par les trois conseils et, à moins qu'il ne vise des maladies précises, il sera plus difficile de l'obtenir que s'il s'agissait de maladies chroniques. Toutefois, on n'obtient pas toujours autant d'argent pour garder les gens en santé ou on n'en obtient pas aussi souvent.

Comme le disait M. Antunes, comment pouvons-nous valoriser, en tant que société, l'activité physique et la santé? Je veux dire le fait de demeurer en santé, non pas seulement guérir les maladies. Il faut également faire la promotion de la façon de conserver la population

en santé afin de ne pas avoir besoin de faire la prévention des maladies.

Le président: Votre temps est écoulé. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Webber pour sept minutes.

M. Len Webber (Calgary Confederation, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Monsieur le président, je propose que nous prenions une pause et que nous fassions peut-être 25 sauts avec écart...

Le président: Allez-y. Commencez sans moi, et je vais vous rattraper.

M. Len Webber: Puis-je présenter une motion pour que nous fassions cela?

Une voix: Non.

M. Len Webber: Vingt-cinq. Allons-y, tout le monde.

Des voix: Ha, ha!

Un député: J'aimerais que ce soit consigné au compte rendu que nous allons en réalité faire des sauts avec écart.

M. Len Webber: Vingt-cinq, tout le monde. D'accord. Allons-y. Allez mettre de la musique.

Allez, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11... Arrêtons à 12.

Des voix: Ha, ha!

M. Len Webber: D'accord.

Treize.

Des voix: On continue, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25.

Très bien.

Combien de temps me reste-t-il?

• (1705)

Le président: Vous n'avez plus de temps.

Je plaisante.

M. Len Webber: D'accord, nous allons recommencer. Reprenons au début.

Merci.

Je vous remercie encore une fois d'être ici aujourd'hui.

Je vais aller en ligne ici, monsieur Antunes, pour jeter un coup d'œil à votre organisation, ParticipACTION. Êtes-vous à l'heure actuelle un organisme sans but lucratif?

M. Elio Antunes: Nous sommes un organisme national de bienfaisance sans but lucratif.

M. Len Webber: Dépendez-vous principalement du financement gouvernemental, ou avez-vous d'autres sources de revenus?

M. Elio Antunes: Environ 30 % de notre financement dépend du secteur privé et d'autres sources. À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux en assurent 70 %.

À ce sujet, nous sommes vraiment très heureux de recevoir 5 millions de dollars dans le cadre du budget de 2018. Nous avons également obtenu environ 2 millions de dollars de Sport Canada, alors la contribution fédérale totale est d'environ 7 millions de dollars. Cependant, jusqu'à maintenant, notre financement est en grande partie axé sur des projets. Après avoir mis en œuvre un grand projet, nous devons présenter une demande de financement pour un autre projet. Je ne crois pas que nous n'ayons jamais eu le loisir ou l'avantage d'avoir une perspective à long terme dans notre stratégie. C'est la première fois que nous sommes en mesure de faire cela. Nous venons de recevoir un financement garanti pour cinq ans. Je suis très enthousiaste d'avoir l'occasion de pouvoir travailler de cette façon.

M. Len Webber: Je suis désolé. Je n'ai pas encore repris mon souffle.

M. Elio Antunes: C'est la même chose pour moi.

M. Len Webber: Je vais seulement lire encore une fois ce que j'ai devant moi.

Je crois comprendre que vous avez dû cesser vos activités en 2001 en raison de compressions budgétaires du gouvernement libéral de Jean Chrétien. Heureusement, en 2007, le gouvernement conservateur de Stephen Harper vous a redonné un second souffle. J'en remercie énormément Stephen Harper.

M. Peterson a présenté sa motion. Je pense que le gouvernement libéral voit maintenant que l'obésité chez les enfants est un problème important qu'il faut examiner. Je suis déjà en campagne électorale.

Je me souviens d'avoir grandi avec les noms Hal Johnson et Joanne McLeod. C'étaient des noms très connus avec BodyBreak. On n'entend plus parler d'eux.

Aimeriez-vous ramener Hal et Joanne ou d'autres porte-parole similaires afin de mener une campagne nationale dans le cadre de laquelle on diffuserait une publicité d'une minute à la télévision pendant laquelle deux personnes parlent de BodyBreak?

Y a-t-il quelque chose de prévu?

M. Elio Antunes: À titre de chef de la direction, j'entends deux choses.

Premièrement, où sont Hal et Joanne? Font-ils encore partie de ParticipACTION? Deuxièmement, qu'est-il arrivé au programme Jeunesse en forme Canada?

Mme Marilyn Gladu: Oui.

M. Elio Antunes: En ce qui concerne ces deux éléments, je dirais que, non, nous ne prévoyons pas les ramener.

M. Len Webber: Allons donc. Le programme a connu du succès, n'est-ce pas?

M. Elio Antunes: Le programme Jeunesse en forme Canada n'a pas si bien fonctionné en réalité. Il a dissuadé plus d'enfants de faire de l'activité qu'il n'en a encouragé. Il était très axé sur la performance.

Nous envisageons d'autres programmes.

Quant à Hal et à Joanne, je pense que la société et le paysage médiatique ont changé. Nous ne sommes pas convaincus qu'il s'agit de la bonne voie à emprunter pour aller de l'avant.

Toutefois, avec les 25 millions de dollars sur cinq ans, nous avons mis en œuvre trois grandes initiatives. La première est une nouvelle campagne intitulée « Tout va tellement mieux quand on bouge ». L'idée, c'est que les Canadiens doivent comprendre que l'activité physique est quelque chose qui leur apportera des bienfaits

maintenant, non pas seulement dans 20 ans. Si on fait de l'activité physique, on pense mieux, on se concentre mieux, on est un meilleur parent et on entretient de meilleures relations. Nous essayons de mettre l'accent sur les bienfaits immédiats de l'activité physique. Voilà notre campagne et notre stratégie pour les cinq prochaines années: tout va tellement mieux quand on bouge.

Nous lançons notre deuxième initiative le 31 mai. Vous devriez recevoir un courriel cette semaine qui contient de l'information sur le « Défi Ensemble, tout va mieux ». Nous lançons à toutes les collectivités partout au Canada le défi d'amener leurs résidents à faire de l'activité physique et à effectuer un suivi de leurs activités physiques sur une période de deux semaines en vue de trouver la collectivité la plus active au pays. Nous allons ensuite donner 150 000 \$ à cette collectivité afin qu'elle soutienne l'activité physique.

Encore une fois, le défi en soi ne changera pas les comportements, mais il sensibilisera les gens et mobilisera les organismes communautaires pour qu'ils travaillent ensemble en vue de valoriser l'activité physique et de renforcer la collectivité.

Vous allez peut-être penser que la troisième initiative est un peu bizarre: nous avons créé en réalité une application numérique. Nous avons beaucoup parlé de la technologie et du fait qu'elle contribue à la sédentarité. Nous comprenons cela, mais nous savons également que la technologie est là pour rester. Dans cette optique, nous avons créé une application numérique qui donne aux Canadiens du soutien et du contenu ciblés afin de les aider à faire plus d'activité physique. L'application personnalise le contenu et l'information concrète que nous offrons aux Canadiens selon leur âge, l'endroit où ils vivent et les obstacles précis qui les empêchent de faire de l'activité physique.

Si tout le monde ici avait l'application, vous auriez tous une expérience différente avec elle. Son lancement a eu lieu en février, et plus de 50 000 personnes l'utilisent.

Le défi est lancé le 31 mai. Environ mille collectivités se sont déjà engagées à le relever.

• (1710)

M. Len Webber: C'est fantastique.

Très rapidement, lorsque j'étais plus jeune, il y avait également une publicité à la télévision qui comparait la santé d'un Canadien de 30 ans à celle d'un Suédois de 60 ans.

La situation a-t-elle empiré depuis? Nous étions très actifs il y a 30 ans. Cela a-t-il changé? Dans quels pays fait-on du bon travail à cet égard? Est-ce encore en Suède?

M. Elio Antunes: Eh bien, en réalité, cette publicité était probablement la toute première qu'a conçue ParticipACTION. Oui, elle montrait qu'un Suédois de 60 ans était en meilleure condition physique qu'un Canadien de 30 ans.

Dans le cadre de notre bulletin... Comme je l'ai mentionné, du point de vue des enfants et des jeunes, 48 pays utilisent maintenant ce bulletin. Tous les deux ans, nous effectuons une analyse de ces 48 pays. Je dirais que le Canada est au milieu du peloton.

Nous réussissons bien dans les domaines de l'activité organisée et des installations. Là où nous éprouvons de la difficulté, c'est au chapitre du jeu actif à l'extérieur, le transport actif et les types d'activités non structurées. Je pense que nous nous concentrons beaucoup sur l'activité structurée, qui offre une valeur en soi, mais cela ne fait pas en sorte que nos enfants sont plus actifs physiquement.

M. Len Webber: Je vis à quelques coins de rue d'une école primaire et je vois, après l'école, le stationnement rempli de voitures de parents qui viennent chercher leurs enfants. Pendant la journée, les supports à vélo sont vides, alors que, à notre époque, ils étaient pleins. Vous avez tout à fait raison de dire que nous devons changer la société et notre façon de penser, et nous devons cibler les parents.

Mme Panagiota Klentrou: Peut-être que nous devons seulement organiser d'énormes équipes ou groupes de marche plutôt que d'utiliser l'autobus; les parents devraient donc se rencontrer à un coin de rue et laisser leurs enfants se rendre à l'école en marchant accompagnés d'un chef d'équipe. C'est une autre façon de concevoir le transport collectif: nos pieds peuvent être le moyen de transport.

M. Len Webber: Je suis d'accord avec vous.

Le président: Votre temps est écoulé.

Je vous remercie de cette pause pour faire de l'exercice; cela nous a fait du bien.

M. Len Webber: Nous devrions peut-être en prendre une autre.

Le président: Non, pas maintenant.

Madame Quach, vous avez sept minutes.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Merci, monsieur le président.

Je remercie les membres des deux organisations d'être présents aujourd'hui.

J'ai plusieurs questions à poser.

Vous avez parlé, tous les deux, de programmes ayant des plans à long terme.

Il y a une première politique visant l'activité physique, qui inclut les jeunes. Vous disiez que les 25 millions de dollars ne serviraient pas exclusivement qu'aux jeunes.

Est-ce qu'il y a des pays ayant investi dans l'activité physique, spécifiquement chez les jeunes, qui peuvent servir de modèles et dont les résultats démontrent les effets positifs sur le système de santé, sur le système économique, sur l'éducation et sur la productivité?

Monsieur Elio, vous avez présenté plusieurs chiffres sur la productivité et sur la santé.

Avez-vous des modèles auxquels le Canada pourrait se fier et desquels il pourrait s'inspirer?

[Traduction]

M. Elio Antunes: Tout d'abord, juste pour préciser, les 25 millions de dollars qu'a reçus ParticipACTION ne ciblent pas seulement les enfants et les jeunes; c'est pour toutes les populations.

La deuxième question est intéressante, et j'ai mentionné dans mes notes que, à l'échelle internationale, on nous considère comme un chef de file. On utilise nos idées, on mobilise des gouvernements, on réalise des investissements et on met en œuvre des stratégies et des programmes précis fondés sur nombre de réflexions initialement menées au Canada.

Il existe des exemples. Nous avons parlé de la Nouvelle-Zélande, qui a mis en place une stratégie en matière de plein air; elle encourage les enfants à jouer dehors. Certains pays scandinaves mettent surtout l'accent sur l'éducation physique quotidienne. Chaque pays aborde le problème d'un point de vue différent. Ce que nous avons constaté et le point commun entre tous les pays, relativement aux enfants et aux jeunes, c'est la valorisation de l'activité physique au sein de leurs normes culturelles.

Les pays peuvent aborder le problème sous divers angles et dans le cadre de programmes différents, mais l'activité physique est toujours valorisée. Cela n'est pas remis en question. En Nouvelle-Zélande, les enfants sortent dehors deux heures par jour; c'est ce qui est prévu. Au Japon, on s'attend à ce que les enfants se rendent à l'école à pied et non pas à ce qu'on les y reconduise. Dans d'autres pays européens et scandinaves, l'éducation physique est la norme. Les enfants, je crois, ont plus de 60 minutes d'éducation physique par jour.

Nous pouvons aborder ce problème de nombreuses façons, mais nous devons valoriser l'activité physique, prendre un engagement à long terme et réaliser des investissements pour obtenir des résultats.

• (1715)

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Vous avez, tous les deux, parlé d'investissements supplémentaires nécessaires à long terme. De quel ordre de grandeur parle-t-on?

Nous sommes fiers de notre montant de 25 millions de dollars, mais les gens de ma circonscription n'avaient pas du tout entendu parler de la Vision commune et ils disent manquer d'argent. De plus, les témoins de l'Agence de la santé publique du Canada disaient tout à l'heure qu'il n'y avait pas nécessairement de fonds ciblés pour les régions éloignées, rurales ou ayant des populations vulnérables.

La Société canadienne de physiologie de l'exercice a accordé la note de « F » sur le plan des comportements de mouvement sur 24 heures, sur le plan du sommeil, des activités, et le reste.

De quel montant devrait-on bonifier l'investissement dans l'activité physique chez les jeunes, au Canada?

[Traduction]

Mme Panagiota Klentrou: Il s'agit d'une question difficile pour un chercheur, mais je dirais que de 3 à 5 millions de dollars par année pourraient faire évoluer les choses. Cependant, encore une fois, cet argent n'est destiné qu'à des initiatives et à des programmes ciblés et ainsi de suite. J'ignore la réponse; je sais seulement combien on peut économiser en faisant en sorte que tout le monde fasse plus d'activité physique, et c'est dans les milliards de dollars.

L'important n'est pas tant combien d'argent on dépense aujourd'hui, mais combien on en dépense pour l'avenir et le retour sur investissement qui en découlera.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Vous avez des chiffres sur le retour sur investissement. Pouvez-vous nous les dévoiler?

Mme Panagiota Klentrou: Oui.

Mme Anne Minh-Thu Quach: Quel est le retour sur investissement de chaque dollar dans la santé et l'activité physique des jeunes? Vous en avez d'ailleurs un peu parlé, monsieur Elio.

[Traduction]

Mme Panagiota Klentrou: Oui. Peut-être que ParticipACTION...

M. Elio Antunes: Il y en a. Je ne les ai pas avec moi, mais je peux certainement les obtenir pour vous. Il y a des chiffres sur le rendement du capital investi. Le Conférence Board du Canada a certainement examiné cela pour les adultes. Les données ne sont pas aussi complètes pour les enfants et les jeunes.

C'est peut-être là où nous voyons les choses différemment de mes collègues ici. Je dirais que nous ne cherchons pas à obtenir de 3 à 5 millions de dollars pour modifier les comportements en matière d'activité physique; nous voulons recevoir des centaines de millions de dollars pour vraiment exercer une influence.

Si on regarde la campagne de lutte contre le tabagisme dont j'ai parlé, on constatera que, 30 ans après le début de la campagne — en 2018, je crois —, 80 millions de dollars supplémentaires étaient engagés en plus de ce qui était déjà investi pour la désaccoutumance au tabac et le contrôle du tabac, ce qui représente un investissement bien supérieur à 300 millions de dollars. C'est 30 ans après le début de la campagne. M. Gallagher et l'Agence de la santé publique du Canada peuvent parler de l'investissement total dans l'activité physique, mais je crois que c'est environ 100 millions de dollars.

Il y a un décalage à ce sujet. Moins de 17 % des Canadiens fument, mais plus de 80 % ne font pas d'activité physique, il y a donc un déséquilibre évident en matière d'investissement. Je ne propose pas de retirer des fonds de la lutte contre le tabac et de les réinvestir dans l'activité physique, mais si nous valorisons l'activité physique et que nous comprenons et croyons que l'inactivité physique aura le même type de répercussions sur la santé que le tabagisme — des données donnent à penser que c'est le cas —, nous devons donc y apporter le même degré d'attention et réaliser les mêmes investissements. Je parle de centaines de millions de dollars, non pas de milliers de dollars.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: Vous avez dit qu'il manque de programmes fédéraux pour valoriser l'activité physique auprès des jeunes et de leurs parents. Vous avez dit que les recommandations ne sont pas mises en oeuvre. Avez-vous des exemples et des recommandations concrètes à formuler? Il est censé y avoir un comité de surveillance sur la Vision commune qui a été déployée il y a un an. De quels programmes fédéraux parlez-vous?

• (1720)

[Traduction]

M. Elio Antunes: Je ne suis pas sûr qu'il nous manque des programmes. Je pense qu'il en existe de nombreux qui sont excellents, et l'Agence de la santé publique a investi dans des programmes importants qui apportent de la valeur.

Ce qu'il nous manque, c'est une approche globale coordonnée. Nous avons un cadre stratégique qui n'est pas mis en oeuvre, et il y a un décalage entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Je sais que cela n'est pas le cas seulement pour l'activité physique; c'est probablement vrai pour toutes les affaires gouvernementales lorsqu'il faut travailler ensemble, mais nous devons mettre de côté ces problèmes. Il est essentiel de se concentrer sur l'intérêt commun que nous tentons de renforcer. Il est impératif que nous trouvions des façons de favoriser la collaboration sans attendre que les autres le fassent à notre place.

Je vous lance le même défi que j'ai lancé aux ministres provinciaux et territoriaux que j'ai rencontrés récemment dans le cadre de leur conférence: nous avons besoin de leadership. Nous avons besoin de leadership du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. À mon avis, le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important, mais il ne peut pas tout faire seul. Il a besoin de l'appui des provinces et des territoires.

[Français]

Mme Anne Minh-Thu Quach: J'ai une dernière question.

Vous avez parlé d'une stratégie commune et du manque d'infrastructures municipales pour le transport et les déplacements. Êtes-vous en communication avec la Fédération canadienne des municipalités, par exemple? Le gouvernement fédéral devrait-il collaborer de façon plus proactive avec les municipalités et investir davantage dans des infrastructures de vie active?

[Traduction]

M. Elio Antunes: Oui, et j'imagine que notre proposition, c'est d'établir un poste de secrétaire parlementaire. Le ministère de la Santé a un mandat très important. Vous êtes peut-être le secrétaire parlementaire, mais vous avez beaucoup de priorités à respecter. Nous avons une ministre des Sciences et des Sports, qui s'occupe de l'activité physique, mais elle se concentre surtout sur les sports, et c'est son mandat.

Il existe un manque de coordination et de leadership à l'échelon fédéral, et nous avons besoin d'un champion. Notre recommandation, c'est un secrétaire parlementaire qui peut mobiliser divers ministères fédéraux — ceux de la Santé, des Sports, des Transports, de l'Environnement, de la Citoyenneté et de l'Immigration et même des Anciens Combattants — pour qu'ils envisagent des mesures de soutien et des stratégies en matière d'activité physique et travaillent également en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, qui peuvent à leur tour collaborer avec leurs municipalités. Selon moi, il est parfois très difficile pour le gouvernement fédéral de travailler directement à l'échelon municipal, mais si tout le monde met l'épaule à la roue pour aider les provinces et les territoires, cela peut certainement être facilité.

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

Je vais donner à M. Peterson l'occasion de poser une question.

M. Kyle Peterson: Merci, monsieur le président. Je remercie nos témoins d'être ici aujourd'hui. Je suis encore une fois reconnaissant que le Comité ait entrepris cette étude. Je pense que c'est important.

Monsieur Antunes, j'ai deux ou trois questions pour vous. J'ai lu le rapport dont vous avez souvent parlé. Je le recommande à tous; c'est un rapport de ParticipACTION avec de très belles couleurs. Voici le sous-titre: « Les enfants canadiens ont besoin d'un corps actif pour un cerveau en santé ». C'est un bon résumé de notre point de départ, ou du mien, lorsque nous avons présenté la motion.

Comme vous le savez, le rapport comporte une déclaration d'experts sur la santé mentale, l'estime de soi et des choses du genre chez les jeunes. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ces éléments du rapport et leur importance lorsqu'il s'agit de favoriser la croissance de jeunes Canadiens en santé?

M. Elio Antunes: Dans chaque bulletin que nous publions, nous nous concentrons sur un enjeu différent. Le but et le défi, c'est de souligner le fait que l'activité physique apporte des bienfaits dans de nombreux aspects de la vie d'une personne.

Si on parle de problèmes de santé mentale chez les jeunes, on devrait penser à l'activité physique en plus de toutes les autres stratégies. Quant aux relations avec les pairs ou à la réussite scolaire, on retire souvent l'éducation physique aux enfants comme punition, alors que, en fait, on devrait leur faire faire plus d'activité physique s'ils se comportent mal parce qu'ils seront plus attentifs et auront de meilleurs résultats à l'école.

Le lien avec la santé du cerveau était vraiment une façon pour nous de travailler avec des partenaires non traditionnels afin de les faire participer aux discussions sur le rôle que joue l'activité physique pour aider les enfants à mieux penser, à mieux se sentir et à mieux interagir avec leurs pairs. Il y a beaucoup d'information que je vous encourage à lire. Le mémoire que nous avons présenté comporte beaucoup plus de détails.

Il s'agit vraiment de souligner les bienfaits de l'activité physique pour la santé générale du cerveau des enfants, tant du point de vue de l'apprentissage que de celui des émotions et du rendement.

• (1725)

Mme Panagiota Klentrou: Puis-je ajouter quelque chose?

M. Kyle Peterson: Oui, allez-y.

Mme Panagiota Klentrou: Beaucoup de données publiées dernièrement, au-delà de celles relatives aux enfants, indiquent que

l'approche en matière de santé mentale devrait inclure l'activité physique. Des études sur la schizophrénie et d'autres maladies mentales graves montrent que l'on obtient de bons résultats si les personnes font de l'activité physique. En fait, en plus d'être une thérapie en soi, l'activité physique peut en réalité favoriser l'efficacité d'un médicament. À de nombreux égards, l'activité physique semble aller de pair avec des programmes de thérapie pour la santé mentale, en particulier, à tout âge.

M. Kyle Peterson: Merci.

Le président: Merci beaucoup. Nous vous sommes très reconnaissants de votre contribution. Ce fut certainement intéressant. Cela nous a amenés à discuter de nombre de domaines que je ne connaissais pas.

Merci aux témoins, et merci à vous, monsieur Peterson.

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>